

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 19 mai 1922

Sommaire :

L'Unité Catholique
Le roman catholique

Cardinal Mercier
Chan. Paul Halflants

La réforme
des administrations publiques
Quand un nègre regarde les noirs

Henry De Vos
P. Ryckmans

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Congrès national de 1830, J. Schyrgens. — Italie, L. Picard. — Angleterre. — Hollande, L. G. — Allemagne, L. G.

La Semaine

La Bourse aux pétroles de Gènes est fermée... et la Conférence n'est plus. Sous le prétexte de restauration européenne et d'interdépendance économique, l'Angleterre a tenté de relever son commerce et de s'assurer l'hégémonie des pétroles, appuyée par la finance internationale en quête d'affaires. Lloyd George commença par inviter tout le monde à renoncer au droit de propriété, pour plaider ensuite la nécessité d'abandonner les réparations et ... de désarmer.

A la Belgique l'honneur d'avoir refusé le rôle de complice dans les vols commis en Russie et d'avoir maintenu l'intangibilité de cette assise de toute société : le droit de propriété.

Quels que soient les maux qui résulteront du chaos Génois — et qu'on ne s'illusionne pas, ce sera probablement la guerre, car si Gènes n'est plus, Rapallo demeure, et l'armée rouge instruite et équipée par Berlin menace la Pologne — ils seront moindres que si, sacrifiant le droit, on eût ouvert au bolchévisme les portes du monde civilisé.

Il reste des raisons d'espérer, et parmi elles, pour qui réfléchit, regarde de haut et... sait attendre, « les bonds formidables que fait le catholicisme en France » (Maurras), la constitution et le renforcement d'une Pologne catholique, et, peut-être, la désagrégation prochaine du Reich et la formation d'Etats catholiques soustraits à la dictature prussienne.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1920

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 60 MILLIONS
RÉSERVES : 10 MILLIONS

SIÈGES :

ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

120 AGENCES en Belgique
Agences à Luxembourg et Cologne

GESTION DE FORTUNES

Un département spécial s'occupe aux sièges d'Anvers et de Bruxelles de tout ce qui concerne la gestion des fortunes.

Il reçoit les valeurs en dépôt, s'occupe de détacher les coupons, de vérifier les tirages et se charge, au nom des clients, de tous encaissements, paiement de comptes, factures, etc.

Ce département s'occupe également de toutes les questions relatives aux successions, exécutions testamentaires, etc.

Toutes les mesures possibles sont prises pour assurer la plus grande discrétion.

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et Informations* dont le service est fait gratuitement à la clientèle.



« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-
CIEUSES AUXQUELLES ON
AIT PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS PNEU-
MATIQUES.

IL EST INCOMPARABLE PAR
SA CONSTRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT ARTIS-
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNES ET SUR MESURE



Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !



EAU DE COLOGNE **IMPERIALE**



J. C. BOLDOOT - BRUXELLES

Parfumerie - Savonnerie
J. C. BOLDOOT
 FOURNISSEUR DES COURS
 DE BELGIQUE — DES PAYS-BAS — D'ITALIE ET D'ESPAGNE

217-219-221
 AVENUE DE LA REINE
 Tél.: B. 163.29

BRUXELLES

NOS SPÉCIALITÉS :
 Eau de Cologne « IMPERIALE »
 Savon « GLYCIOLA » Pâte Dentaire « PASTOL »



Voici le moments des
VACANCES
 Ne partez pas sans un
KODAK

Il y a des Kodaks à tous prix
 Vous pouvez apprendre à photographier
 en une demi-heure

Demandez renseignements et Catalogue chez
KODAK LTD, 36, rue de l'Écuyer, Bruxelles

Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
 - LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
 SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
 - TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
 - BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
 CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES
 BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
 GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
 NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES
 - TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -
 STORES - LITERIES - COUVERTURES
 COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC
 JOINT LE FINI
 A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute
 la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

L'Unité Catholique

Introduction

Événements qui doivent se dérouler, cette année, durant la neuvaine de l'Ascension à la Pentecôte : idée centrale autour de laquelle gravitent ces événements.

Les dix jours qui vont de l'Ascension à la Pentecôte doivent prendre, cette année, dans la catholicité et particulièrement dans notre diocèse, une importance religieuse exceptionnelle.

Deux fois, au cours de ces jours bénis, nous aurons la consolation de célébrer une Messe Pontificale dans notre église métropolitaine.

Une première fois, le mercredi 31 mai, nous la chanterons, s'il plaît à Dieu, en l'honneur de la Mère de Jésus, notre Mère, Médiatrice de toutes les grâces. Ce même jour, dans toutes les églises du diocèse, un salut solennel clôturera le Mois de Marie et préludera à l'inauguration du Mois de Juin, consacré désormais par la piété populaire à notre divin Roi d'amour, au Sacré-Cœur de Jésus.

Une seconde fois, le jour de Pentecôte, nous nous retrouverons dans notre cathédrale, entouré des membres vénérés du Chapitre et de tous nos séminaristes, objet de nos plus chères espérances, pour une cérémonie d'ordination. En ce jour, débordant de lumière et de charité, il nous sera donné de présenter au Seigneur ceux qu'Il s'est choisis et qu'Il invite à s'approcher de Lui (1). Nous conférerons le Sous-Diaconat, le Diaconat, la Prêtrise à vingt-cinq lévites destinés à devenir bientôt, dans le ministère de nos maisons d'éducation ou des paroisses, nos collaborateurs immédiats auprès de vous. Le même jour, soixante-quinze clercs feront leurs premiers pas vers l'autel, recevront le Lectorat et l'Ostiat, ordres mineurs préliminaires à leur consécration définitive au service du Christ et de son Église.

A Rome, durant cette même octave, la catholicité célébrera deux solennités grandioses :

Du 24 au 29 mai, s'y tiendra le 26^e Congrès Eucharistique international ; Notre Saint Père le Pape Pie XI y prendra lui-même une part active ; il chantera en la Basilique de Saint-Pierre, une Messe Pontificale et, renouant les traditions des Léon, des Grégoire, dont les homélies adressées au peuple de Rome ont fourni de si vivantes leçons à notre Bréviaire romain, il adressera, lui aussi, à son troupeau, l'Église catholique, une homélie pastorale.

Du 1^{er} au 3 juin, le monde catholique célébrera le troisième centenaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, érigée par le Pape Grégoire XV, en 1622, pour promouvoir la diffusion de l'Évangile dans les pays infidèles.

Nous ne nous arrêterons pas sur chacun des ces événements. Les deux premiers, d'un caractère diocésain, — l'Office et la Messe de Marie Médiatrice, l'Ordination de Pentecôte, — vous sont déjà connus : qu'il me suffise de les avoir rappelés à votre souvenir.

Le Congrès Eucharistique international dont vous fûtes, en grand nombre, les heureux témoins à Liège, en 1882 ; à Anvers, en 1890 ; à Bruxelles, en 1898 ; à Namur, en 1902 ; à Tournai en 1906, aura, cette année, du fait qu'il se célébrera à Rome, un éclat inaccoutumé : tous nous serons en esprit et de cœur à Rome, sous la main bénissante de notre Pape bien-aimé, et nous nous associerons aux Congressistes en organisant, dans toutes nos paroisses, le dimanche 28 mai, une journée eucharistique dont le dispositif vous sera indiqué tout à l'heure.

L'événement, sur lequel je veux retenir particulièrement votre attention aujourd'hui, est le troisième centenaire de la Propagande. Le Souverain Pontife prescrit, à ce propos, dans le monde entier, du 1^{er} au 3 juin, un triduum de prières et de prédications. Déjà, depuis l'année 1897, conformément à un ordre formel de Léon XIII, l'Octave qui précède la Pentecôte doit être dédiée à la prière, pour obtenir le retour

de nos frères chrétiens « séparés » à l'unité du bercail catholique ; cette année, selon le vœu formel de Notre Saint Père le Pape Pie XI, nous y ajouterons une supplication spéciale pour la propagation de la Foi en pays de missions.

Des multiples événements religieux, dont nous venons de vous faire la nomenclature, il se dégage une idée centrale, qui mérite de faire l'objet de votre piété attentive et reconnaissante : l'unité catholique de notre Mère la Sainte Église. Considérez et appréciez l'honneur et le bonheur que nous avons d'être ses enfants fidèles sous l'autorité paternelle et une du successeur de Pierre, le Pape Pie XI ; l'obligation de charité qui nous incombe de resserrer et d'étendre la Royauté d'amour du Christ par son Église.

Oui, contemplez cette réunion des fidèles, du clergé, des recrues du sacerdoce autour de leur évêque, surtout en un jour d'ordination et en une fête de Pentecôte ; la concentration des catholiques accourus de toutes les parties du monde, autour du Vicaire de Jésus-Christ, pour acclamer avec lui, en une hymne de toutes les nations, le Dieu de l'Eucharistie et pour commémorer un effort grandiose, trois fois séculaire, d'apostolat catholique ; et dites-nous, si vous n'apercevez pas là, en ces temps troublés où chacun cherche sa voie, sans la trouver, où les peuples et leurs Gouvernements se heurtent, se bousculent dans la confusion du chaos, dans l'attente d'un lendemain sans espérance, dites-nous si vous n'apercevez pas là un objet digne de toute l'attention de vos âmes pieuses et charitables, le phare lumineux et sauveur de l'unité catholique.

I

Vœu suprême de notre divin Sauveur : l'unité catholique : « ut sint unum ! »

La Mission rédemptrice du Sauveur, inaugurée pendant sa vie terrestre, se continue, après sa résurrection, par la Mission du Saint-Esprit : Formation de l'unité catholique de l'Église. — Propagation du Royaume du Christ, par la Foi, l'Espérance et l'Amour. — Vœu suprême d'unité du Christ pour son Église.

Mes bien chers Frères, peut-être vous êtes-vous habitués à ne considérer dans l'annonce et dans le récit inspirés de la vie et des œuvres de notre divin Rédempteur que la partie où le Christ vous apparaît visible, tangible, petit enfant dans sa crèche de Bethléem ; adolescent, travailleur manuel, en compagnie de Marie et de Joseph, à Nazareth ; prédicateur de la doctrine du salut en Judée et en Galilée ; martyr de son amour pour nos âmes au Jardin des Oliviers, au Prétoire, au Calvaire et jusque dans l'obscurité de son sépulcre.

De fait, cette partie laborieuse et sanglante de son œuvre rédemptrice terminée, Jésus s'en retourne vers son Père. Après sa sortie du tombeau, Il fait bien encore quelques apparitions rapides à sa Mère, assurément, aux saintes femmes qui L'ont suivi jusqu'au pied de la croix, à ses apôtres, aux disciples d'Emmaüs, à Thomas l'incrédule, à quelque cinq cents privilégiés, dont parle saint Paul et au futur apôtre de la Gentilité lui-même ; mais, ces quarante jours de commerce intermittent avec quelques intimes écoulés, le Sauveur ressuscité s'enveloppe volontairement d'un nuage, se dérobe aux regards stupéfaits de son petit troupeau groupé une dernière fois autour de Lui et, par l'énergie de sa toute-puissance, se transporte dans les cieux.

Et vous avez pensé, peut-être, qu'à ce moment le Christ mettait fin à sa carrière rédemptrice. N'avait-Il pas, en effet, laissé tomber de ses lèvres expirantes le mot qui semblait définitif : « Consummatum est », « Mon œuvre est consommée » ?

Eh bien non, mes Frères, à ce moment tragique où le Christ expire, à l'instant où Il va dans la gloire recevoir de son Père le prix de son sacrifice, l'œuvre de la rédemption n'est pas achevée : il serait plus exact de dire qu'elle commence.

(1) Num. XVI, 5.

Mission du Saint-Esprit et formation de l'Église

Le prix de l'immolation du Christ au Calvaire, c'est son Église, c'est cette Assemblée de saints que le Voyant de l'Apocalypse a aperçue dans le resplendissement du ciel ; elle est nouvelle, cette cité de la paix ; elle est sainte : « *Vidi sanctam civitatem Jerusalem novam* » ; elle est d'origine divine : « *descendentem de caelo a Deo* » ; elle a la grâce de l'épouse qui doit plaire à son époux : « *paratam, sicut sponsam ornatum viro suo* ».

Le but de la Rédemption, c'est de faire descendre la vie divine sur la terre, de former ici à Dieu une demeure, où Il se trouve chez Lui, un peuple qui soit à Lui et dans l'intimité duquel Il puisse vivre : « *Et ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus* ». C'en sera fait alors des larmes, et de la mort, et des deuils, et des cris déchirants de la douleur. Toutes ces misères auront fait leur temps : ce sera le renouveau universel : « *Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum : et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt. Et dixit qui sedebat in throno : ecce nova facio omnia* » (1).

Le Christ mourant, c'est le grain de froment que le Père Éternel jette dans le champ de la création. Il faut qu'il meure, ce grain de froment, sinon il ne germerait pas, et nous ne verrions pas sortir de terre l'épi qui apportera aux affamés l'aliment de vie, et au propriétaire du champ, la fierté et les joies de la moisson. Ne rendons-nous pas hommage, dans la liturgie du temps pascal, « au Christ dont la mort triomphe de notre mort et, qui en ressuscitant, nous réintègre dans la vie », « *qui mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo reparavit* » ?

Il est mort pour nous, notre Sauveur ; Il est mort de la mort ignominieuse de la croix, et ce qu'il y a de plus douloureux à penser, c'est que nous-mêmes, par nos offenses, avons motivé chacune des humiliations, chacune des tortures de son châtement.

Mais, enfin, Il est mort, son sacrifice est accompli, nos dettes envers la Justice divine sont payées : et Celui qui a pris à sa charge le poids de nos iniquités, qui est mort pour nous enfanter à la vie, a le droit de juger complète son œuvre *terres re* : « *Consummatum est* », dit-Il, « mon sacrifice est consommé ».

Dès ce moment, s'ouvre illimitée, radiieuse, l'ère de la vie.

Cette communication de la vie divine aux âmes, aptes désormais à la recevoir, n'est pas l'œuvre personnelle du Christ seul, comme le fut celle de sa Passion et de sa mort.

Seule la seconde Personne de la Sainte-Trinité a pris notre nature humaine afin d'être ainsi capable de souffrir et de mourir, et d'opérer ce prodige de la divine Sagesse en raison duquel « la Justice satisfaite et l'amour miséricordieux se rejoignent et s'embrassent » (2).

Mais, ce sacrifice rédempteur accompli, les trois divines Personnes nous suivent de concert leur œuvre commune, but premier et de la création et de la Rédemption et de l'économie universelle jusqu'à la consommation des siècles. Et ce but, c'est la communication de la vie divine aux êtres infimes que nous sommes, ce transport d'amour expansif qui fait dire à l'apôtre saint Jean, auquel il fut donné de saisir les battements les plus chauds du Sacré-Cœur de Jésus : « *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit in Ipsum non pereat sed habeat vitam æternam* » (3). « C'est à ce point, c'est jusque là que Dieu a aimé le monde : Il lui a donné son unique Fils, afin que quiconque voudra croire en Lui, échappe à la perdition et vive l'éternelle vie ».

L'Église, dans sa sainte Liturgie, vous le rappelle, chaque fois que vous assistez à la sainte Messe : la communication de la vie divine à nos âmes est l'œuvre des trois Personnes divines. Voulu par le Père, méritée par le Fils, elle est attribuée en propre par la théologie au Christ et à son Esprit. Au moment où, penché sur la Sainte Hostie, le prêtre se dispose à s'en nourrir, il dit cette émouvante prière : « Seigneur, Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, Vous qui, par obéissance à la volonté du Père, avez accepté la mort, pour pouvoir, avec la coopération du Saint-Esprit, donner au monde la vie : délivrez-moi, je vous prie, de toutes mes iniquités et misères, et faites-moi adhérer si fermement à tous vos vœux, que plus jamais je ne me sépare de vous ».

Comprenez-vous, alors, mes Frères, pourquoi et comment le Christ, au moment de remonter vers son Père, avait dit à ses disciples : « Je m'en vais, mais ce ne sera pas pour longtemps : avant peu, je vous reviendrai » ? Et encore : « Me voici avec vous, tous les jours, pour la

durée entière des siècles ». C'est que, en effet, « je ne vous laisserai pas orphelins ; je m'adresserai à mon Père pour vous ; Il vous enverra un autre Paraclet, — un autre compagnon de votre existence, un autre défenseur de vos intérêts — le Saint-Esprit, qui demeurera avec vous éternellement ».

Dans la vie intérieure de Dieu, le Saint-Esprit est le nœud du mutuel amour du Père et du Fils. Il réalise l'unité dans la charité des trois Personnes divines.

Pareille est son œuvre dans la société des enfants de Dieu.

Le Christ a prêché son Évangile à quelques privilégiés, durant le court espace de trois années : Il a fait choix d'une poignée de disciples destinés à perpétuer son œuvre. Mais, qu'est-ce que ce pauvre troupeau en face des ambitions immenses du Royaume annoncé par les Prophètes ? Le cœur du Sauveur n'embrassait-il pas toutes les nations, Jérusalem, la Judée, la Samarie, la terre entière, jusqu'à ses limites extrêmes, « *usque ad ultimum terræ* » ? Son regard conquérant ne portait-il pas jusqu'au terme des siècles, « *usque ad consummationem sæculi* » ?

Elle est l'œuvre du Saint-Esprit, cette propagation universelle et permanente du Royaume du Christ, par la Foi, l'Espérance et l'Amour.

Inaugurée, avec l'éclat d'un miracle public, au jour de la Pentecôte, elle s'étend à tous les peuples et à tous les âges par l'intermédiaire de la hiérarchie catholique et pénètre jusqu'au plus intime de la substance de chaque âme qui, par la hiérarchie de l'Église, se rattache au Christ et à la Très Sainte Trinité.

Œuvre du Saint-Esprit : propagation du royaume du Christ, par la Foi, l'Espérance et l'Amour

Dans le domaine de la Foi, l'Esprit-Saint éclaire, précise, complète la doctrine de l'Évangile. La Foi du chrétien se puise à deux sources : aux *Livres inspirés* de l'Ancien Testament annonciateurs du Messie et à l'Évangile qui contient le récit de sa vie ; aux enseignements que le Christ céleste communique par son Saint-Esprit à l'Église, et que la théologie appelle *la Tradition*.

Le Livre de l'Apocalypse, dernier en date des livres inspirés, est particulièrement révélateur du rôle qu'exerce sur son Église, par son Saint-Esprit, le Christ ressuscité : Vainqueur de la mort, Roi de gloire, le divin Agneau assiste aux épreuves de son Corps mystique : la Sainte Église, avive ses *espérances*, affermit son courage : Il entretient en nous le souvenir de son immolation personnelle, cause méritoire de son propre triomphe et de celui qu'Il nous réserve ; Il nous affermit dans la foi à la Providence divine qui, par sa Toute-Puissance, sa Sagesse, sa Bonté miséricordieuse, veille sur les destinées indéfectibles de l'Église.

Mais la mission de l'Esprit-Saint pour l'achèvement de l'œuvre du Christ, va surtout à établir dans le monde, l'unité catholique.

La volonté du Christ n'est pas que les âmes rachetées par son Sang restent isolées, juxtaposées, comme si chacune ne relevait que d'elle-même et d'une Providence qui s'adresserait directement à chacune d'elles. Toutes sont interdépendantes, vivent en une même communauté, en partie invisible et en partie visible, que notre *Credo* appelle la communion des saints.

Les saints, c'est nous, chacun de nous, en ce sens que tout chrétien est destiné à la sainteté et possède les moyens d'y parvenir.

La communauté des saints c'est l'Église : organisme vivant, dont chaque chrétien constitue un des éléments organisés, subordonnés tous à l'action vivifiante du cœur qui leur fournit l'aliment et la chaleur, et à l'influx d'un organe central de commandement et de direction, la tête, le chef.

Le Chef invisible de l'Église c'est le Christ ressuscité, glorieux ; son délégué visible, c'est la hiérarchie, composée du prince des apôtres, Pierre et ses successeurs, et de l'épiscopat héritier du collège apostolique auquel Pierre préside avec autorité.

Le Cœur (1) invisible de l'Église, c'est l'Esprit-Saint qui répand dans tous les organes le liquide vivifiant de la grâce, la chaleur de la charité ; les principaux instruments visibles de la transmission et de la distribution de la grâce, ce sont les sacrements.

Sous l'autorité directrice du Pape et de l'épiscopat, sous l'influence vivifiante de l'Esprit-Saint, de sa grâce, de ses vertus et de ses dons, l'Église se conserve, se développe, s'étend dans l'unité de la Foi et dans la ferveur communicative et expansive de la charité.

(1) Apoc. XXI, 2-5. — (2) « *Justitia et pax osculatæ sunt* ». Ps. LXXXIV, 11. — (3) Joan, III, 16.

(1) « *Cor habet quamdam influentiam occultam ; et ideo comparatur Spiritus Sanctus qui invisibiliter Ecclesiam vivificat et unit* ». S. THOMAS, *Sum. Th.*, p. III, q. VIII, art. 1 ad 3, cité par Léon XIII dans les *Litterae apostolicæ* « *Provida matris* » du 5 mai 1895.

La Pentecôte fut le grand jour de la manifestation publique de cette Mission de l'Esprit-Saint par le Christ ressuscité, en union avec son Père. Mission d'unité et de charité : Mission d'unité invisible par la participation intérieure à la même Foi, d'unité visible moyennant l'autorité d'une hiérarchie unifiée sous le commandement d'une seule tête, le Vicaire du Christ, Pierre ou son successeur. Mission de la charité, qui unit visiblement les membres par leur participation aux mêmes sacrements et leur soumission filiale à la même autorité pastorale, et les unit invisiblement par leur amour en Dieu, en son Christ, en leur Saint-Esprit, suivant ce commandement qui résume le christianisme : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces, tu aimeras ton prochain comme toi-même par amour pour Dieu ».

Vœu d'unité du Christ pour son Église

Aussi la pensée suprême du Christ est-elle dans ce vœu d'unité pour son Église : « Père, glorifie ton Fils... Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Tu m'as envoyé dans le monde ; à mon tour, je les envoie dans le monde... Mais je ne prie pas seulement pour eux, je prie aussi pour ceux que leur parole conduira à avoir foi en moi : afin que tous ne fassent qu'un comme nous sommes un. Moi en eux et Toi en Moi : afin qu'ils réalisent l'unité dans sa perfection et que le monde reconnaisse que je suis ton Envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé » (1).

II

Réalisation du vœu de Notre-Seigneur : l'unité catholique de l'Église romaine

Diffusion du christianisme : catholicité de l'Église. — Contraste avec l'existence précaire des hérésies. — L'unité catholique de l'Église romaine, seule force morale capable de résister à l'anarchie et d'en triompher.

Ce vœu d'unité, formulé par Notre Seigneur Jésus, au moment où Il remontait vers son Père, s'est-il réalisé ?

Oui, il s'est réalisé : ou mieux, il est toujours en voie de réalisation.

Il commençait à se réaliser déjà au Cénacle, lorsque le petit groupe des premiers fidèles, associés à Marie et aux Apôtres, attendaient, dans la prière, d'un même cœur, « unanimement » (2), la venue promise du nouveau Paraclet.

Il se réalisait lorsque Pierre, le jour de la Pentecôte, appelait à lui ces mêmes Israélites qui avaient, quelques semaines auparavant, « crucifié le Christ et l'avaient fait mourir par la main des impies » (3) ; lorsque sa voix appelait les étrangers, « Parthes, Mèdes, Élamites, ceux qui habitaient la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte, la Lybie, ceux qui étaient venus de Rome, Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes » (4), et formait ce premier noyau de croyants qui n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme » (5) ; lorsque Pierre et André, et Jacques et Jean, et tous les autres membres du Collège apostolique devenus ardents, cette fois, comme des lions, sous le souffle de l'Esprit-Saint, fiers et intrépides jusqu'au martyre, fondaient les églises d'Asie et d'Afrique ; et que Paul, converti à la Foi qu'il avait d'abord persécutée, marchait de conquête en conquête en Asie-Mineure et en Grèce, et devenait le plus puissant héraut de l'universalité du christianisme et son merveilleux propagateur dans le monde occidental.

Elle s'élargissait toujours, l'unité catholique, à mesure que, trois siècles durant, les persécutions devenaient plus violentes, et que le sang fécondateur des germes chrétiens coulait plus abondant dans les amphithéâtres.

En dépit des violences toujours renouvelées pour l'étouffer, malgré les déchirements que lui firent subir, dès ses origines, les hérésies, l'Église naissante poursuivait sa marche ascensionnelle. L'Empire Romain, ce colosse que le monde d'alors avait cru éternel, s'effondra dans la corruption et la honte ; l'Église lui survécut, transforma graduellement l'âme des barbares, sous le choc desquels il avait succombé ; pénétra, non seulement en Italie, mais en Gaule, en Espagne, en Germanie ; à la fin du VI^e siècle et au début du VII^e, elle fit, par les missionnaires que lui envoya le Pape saint Grégoire, la conquête religieuse des Anglo-Saxons ; au IX^e et au X^e siècle, elle fit entendre

sa voix aux peuples du Nord et de l'Est de l'Europe, envoya le moine Anschaire au Danemark, convertit la Bohême, la Pologne ; vers l'an mil, la Hongrie ; à la fin du X^e siècle, par l'action des missionnaires grecs, elle pénétra en Russie.

Après mille ans d'efforts, l'Europe chrétienne était formée.

A plusieurs reprises, les puissances impériales, celle de Byzance, d'abord, celle du saint Empire Germanique, plus tard, tentèrent d'asservir l'Église au Pouvoir civil, mais l'énergie des Papes, celle surtout de Grégoire VII, d'Innocent III, de Boniface VIII fit triompher l'indépendance spirituelle de la Papauté.

A mesure que des terres nouvelles s'ouvraient devant elle, aux Indes, au Japon, en Chine, en Amérique, dans les îles de l'Océanie et au cœur même de l'Afrique, des légions de missionnaires, le crucifix à la main, firent entrer dans le giron de l'Église catholique, toujours une, toujours féconde, des convertis de toutes les nations du globe.

Que ne pouvons-nous retracer ici les merveilleux succès des missions catholiques, durant les trois siècles d'existence de la Propagande ! A la date, que je souhaite prochaine, où le diocèse de Malines aura sa « Journée des Missions », que de statistiques intéressantes pourront être mises au jour ! Sait-on que, sous le Pontificat de Benoît XV seulement, le Saint-Siège créa 9 préfectures apostoliques, 28 vicariats apostoliques, 25 évêchés, 8 archevêchés, 2 délégations apostoliques ; au total, 72 accroissements de la hiérarchie ecclésiastique dans le monde, au cours d'un septennat ?

Le souffle divin de la Pentecôte a traversé l'univers : la parole inspirée s'est vérifiée à la lettre : « Dieu a envoyé son Esprit créateur, il a renouvelé la face de la terre ».

Quinze cents évêques, donnés au monde par Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, sont aujourd'hui les pasteurs et les gardiens fidèles de la catholicité ; pas un parmi eux qui soit initiateur ou fauteur d'hérésie, pas un qui élève des prétentions à l'indépendance, au schisme.

Quel magnifique commentaire de la parole prophétique du Christ : « *Ut sint unum !* Qu'ils ne forment qu'un ! »

Quand la tête est forte, le cœur chaud, c'est que l'organisme est sain.

Existence précaire des hérésies

Par contre, aux côtés de l'Église catholique, regardez le passé.

L'Arianisme, le Nestorianisme, le Monophysisme, le Montanisme, qui ont tenté de mutiler le Mystère de la Très Sainte Trinité ou la Personnalité humano-divine du Christ ; le Pélagianisme, qui a méconnu le rôle nécessaire de la grâce ; les hérésies des Albigeois et des Vaudois ; plus proche de nous, le Protestantisme de Luther, de Calvin, de Henry VIII, le Jansénisme, le Vieux-catholicisme : que d'ossements desséchés dans le désert ! Et dans ce qui reste de ce passé de l'hérésie ou du schisme, quelle désagrégation lamentable !

L'Église orientale orthodoxe compte au moins quinze églises indépendantes (1).

(1) Dans la société qui fit suite à l'unité de l'Empire romain, deux centres d'influence s'établirent, graduellement, deux capitales, Constantinople et Rome. Une rivalité et de lamentables discussions, qui durèrent plusieurs siècles, aboutirent au X^e siècle à la séparation de Constantinople et de Rome, coupant en deux le monde chrétien : l'Orient suivit la fortune de Constantinople, l'Occident, celle de Rome.

Ce fut le grand péché contre l'unité, déchirement dont les effets durent encore : l'Église d'Orient compte plus de cent millions de fidèles séparés de Rome.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus, en Orient, en présence d'une Église schismatique organisée, mais en présence d'une poussière d'églises, dont chacune, tout en reconnaissant au patriarcat de Constantinople une sorte de primauté historique, vit indépendante de lui, au triple point de vue de la doctrine, du sacerdoce, de la discipline.

Voici le tableau du monde religieux de l'Orient :

A) — L'Église Orientale orthodoxe est divisée en quinze églises indépendantes :

- 1^o Patriarcat de Constantinople, au Phanar ;
- 2^o Patriarcat d'Alexandrie, au Caire ;
- 3^o Patriarcat d'Antioche, à Damas ;
- 4^o Patriarcat de Jérusalem, à Jérusalem ;
- 5^o Métropolitain, de Chypre ;
- 6^o Église russe ;

(1) Joan. XVII. — (2) Act. Ap. I, 14. — (3) II, 23. — (4) Act. Ap. II, 9-10. — (5) V, 32.

La Russie se trouve rattachée, au point de vue religieux, à Constantinople, dont elle reçut l'Évangile. Lorsque Constantinople se sépara officiellement de Rome, la Russie suivit sa fortune. Elle-même, cependant, ne proclama pas le schisme ; la rupture se fit implicitement et sans secousse.

Au XVIII^e siècle, Pierre le Grand voulut faire de l'Église russe un instrument dans la main du Souverain. Il mit à la tête de l'Église russe, une sorte de concile permanent, appelé le Saint Synode, composé d'évêques et de fonctionnaires civils. Le Tsar ne devenait point, à proprement parler, le Pape de l'Église russe, parce qu'il ne s'arrogeait pas un pouvoir spirituel sur les âmes de ses sujets, mais, comme le chef du Saint Synode était un procureur général représentant l'Empereur, la direction religieuse de l'Église était, de fait, dans la main du Tsar. Aujourd'hui, officiellement, l'Église russe ne dépend plus de l'État, elle est, au moins en droit, libre de ses destinées. Quant à la piété religieuse, elle est demeurée très vive dans l'âme slave ; sa dévotion à la Vierge est touchante.

Le Protestantisme, depuis le jour où Bossuet écrivait « l'histoire de ses variations », a pâti, toujours davantage, de l'action dissolvante du libre examen ; entre les protestants d'Allemagne, de Suisse et de France, il y a des divergences profondes ; parmi eux, le nombre de ceux qui ne croient plus à la divinité de Jésus-Christ ni au sacerdoce est considérable.

L'Église anglicane reste la fraction la plus forte et la plus religieuse, mais des discussions dogmatiques, qu'aucune autorité doctrinale reconnue par tous ne peut dirimer, l'invasion quotidienne de ces dénominations nouvelles qui pu lulent en Angleterre, dans l'Amérique du Nord, en Australie, disloquent de jour en jour davantage l'œuvre primitive de la Réforme (1).

7-8^e Église serbe, deux groupes ;

9^e Église du Monténégro ;

10^e Église grecque ;

11^e Église roumaine, de Transylvanie ;

12^e Église roumaine, de Bukovine ;

13^e Église roumaine, de Bukarest ;

14^e Église bulgare ;

15^e Archevêque du Mont Sinaï.

B) — Deux églises schismatiques sont séparées de cette Église orthodoxe :

1^o Les Nestoriens ;

2^o Les Monophysites (Arméniens, Coptes, Abyssins).

C) — Sept églises ont fait retour à l'unité romaine en conservant leurs rites :

1^o Grecs catholiques ;

2^o Maronites ;

3^o Syriens unis ;

4^o Chaldéens ;

5^o Arméniens unis ;

6^o Bulgares unis ;

7^o Coptes catholiques.

Cet émiettement de l'Orient chrétien ressemble fort à une anarchie religieuse, qui menace le Christianisme Oriental et le laisse exposé sans défense à l'attaque et à la pénétration de l'Islamisme.

Nous empruntons ces renseignements à une excellente brochure de propagande de l'abbé J. CALVET : *Le Problème catholique de l'Union des Églises*, ch. III.

(1) Quelle est aujourd'hui la situation de l'Église anglicane ?

Il faut distinguer avec soin entre ce que l'on appelle l'Église établie et les non-conformistes.

Les non-conformistes se composent d'une multitude de dénominations protestantes, — on en compte 200 — où se manifestent toutes les variations du sentiment religieux sans autre règle que le libre examen.

A ces non-conformistes s'oppose « l'Église établie ». Celle-ci est gouvernée par ses évêques. Évêques et ministres signent la profession de foi dite des trente neuf articles et se servent d'un même livre de prières (*Prayer book*) contenant tous les Offices autorisés de l'Église anglicane.

L'Église établie est en communion avec l'église épiscopaliennne d'Écosse, d'Irlande, d'Amérique, et avec les églises officielles des Dominions britanniques.

Elle forme ainsi un ensemble imposant, d'une homogénéité au moins apparente.

En réalité, des courants divergents ont créé dans son sein des partis

N'est-il pas reposant, mes Frères, pour l'âme croyante, de contempler, en face de cet amoncellement de ruines et de débris, l'éternelle jeunesse, la sève inépuisable de notre Mère l'Église catholique, apostolique et romaine ?

Comprenez-vous, en présence de ce spectacle contrastant, la parole du divin Maître : « Il faut qu'il y ait des hérésies ; il est nécessaire que des scandales éclatent » ?

« Née dans les persécutions, grandie parmi les hérésies, consolidée par les controverses, ce serait, si l'Église n'avait plus d'adversaires, qu'il nous faudrait désespérer des promesses de son Fondateur. Mais aussi longtemps que durera la lutte, elle vivra. Et nous vivrons ! Nous vivrons de la seule vie qui soit digne d'être vécue : celle qui se subordonne, qui se dépense, qui se sacrifie, s'il le faut, à des fins plus élevées qu'elle (1).

L'Unité catholique, seule force morale capable de résister à l'anarchie

Or, où voyez-vous, en dehors de l'unité catholique, une force morale puissamment organisée ?

Il est entendu que la morale doit gouverner le monde et c'est pour faire triompher cette idée que la Belgique a barré le chemin à l'envahisseur allemand, que l'Angleterre a pris parti pour nous, que les États-Unis ont formé, équipé, mis à notre service plusieurs millions d'hommes et étaient décidés à nous en fournir jusqu'à l'avènement de la victoire ; c'est au triomphe de cette idée généreuse que la France a dépensé son génie, sa fortune, et sacrifié quinze cent mille vies, le plus pur de la fleur de sa jeunesse.

C'est donc entendu, la guerre mondiale a été engagée au profit de la morale, pour le châtimement de l'injustice et du mensonge, elle eut toute la beauté dramatique d'une croisade.

Aussi, en dépit des murmures des sceptiques et des malcontents, je veux croire, pour ma part, que l'humanité a grandi. Elle a souffert pour la bonne cause ; Dieu lui tiendra compte de son sacrifice.

Mais tout juste, de ce point de vue moral auquel se place, aujourd'hui, chez tous les peuples, l'élite de l'humanité, quelle est, en dehors de l'Église catholique, la force capable de résistance, d'énergie, de pénétration ?

Les grands empires d'Europe sont démembrés, plusieurs Gouvernements se font un devoir officiel d'ignorer Dieu ; tous multiplient leurs entrevues, leurs assises, leurs tentatives, et ce n'est pas médire de celles-ci que de confesser qu'elles sont sans prestige.

Les socialistes voudraient nous faire croire que leurs internationales politiques ont des promesses d'avenir.

Mais, d'abord, à laquelle devrions-nous faire crédit ?

La première, fondée par le créateur du socialisme marxiste a vécu, elle n'est déjà plus qu'un souvenir.

Depuis un demi-siècle, il en a surgi une deuxième, puis une troisième, et il semble bien qu'aucune des deux ne veuille se laisser absorber par l'autre. Est-ce d'une quatrième, « reconstruite », que les chefs politiques espèrent le ralliement de leurs effectifs ?

Il ne faut pas être prophète pour prévoir que les socialistes honnêtes, qui mettent l'idéal d'ordre et de justice au-dessus des revendications aveugles de la haine et de l'envie, devront de plus en plus se séparer des extrémistes et que, dès lors, la lutte de demain entre la force révolutionnaire et la force morale s'engagera contre l'hérésie criminelle que le socialisme matérialiste a portée dans ses flancs, l'anarchie bolchéviste.

appelés haute Église (*high Church*), basse Église (*low Church*), Église large (*broad Church*).

La basse Église comprend ceux qui ne croient pas à l'autorité de droit divin des évêques, ont des idées diverses sur le Baptême et sur l'Eucharistie : ils croient à la justification par la foi seule.

L'Église large englobe toutes les variétés d'opinions ; ses membres sont souvent de purs déistes.

La haute Église réunit tous les Anglicans qui s'efforcent de purifier leur Église de toutes les infiltrations protestantes et de la ramener au christianisme des premiers siècles de l'Église ; ils croient au Baptême et à la présence réelle, à la confession. Dans leur liturgie, ils se sont rapprochés du rite romain ; ils sont près de nous par la foi, plus près encore par le cœur. Une Église qui aspire aussi profondément à l'unité religieuse donne de fortes espérances d'union. Cf. CALVET, *Ouv. cité*, ch. V.

(1) BRUNETTIÈRE, *Discours de combat. Les motifs d'espérer*, p. 166.

Voilà pourquoi les réformes sociales obéiront nécessairement au programme de justice et de paix si magistralement tracé par Léon XIII : voilà pourquoi tous les Gouvernements, même les moins religieux, se tournent vers Rome : peuples et pouvoirs publics obéissent à l'instinct de conservation.

Le 5 juillet 1920, deux cent cinquante-deux évêques Anglicans, venus de tous les points de l'empire britannique, réunis en conférence au Palais de Lambeth, sous la présidence de l'Archevêque de Canterbury, se sont mis pieusement en quête des moyens de rétablir l'union des églises dans une unité « catholique ». Ils ont fait appel à toutes les agglomérations chrétiennes, afin de rechercher avec elles un terrain d'entente et de réconciliation. — Eux aussi sentent que si le Seigneur ne rebâtit les fondements de la cité, en vain les bras des humains s'emploieront à la reconstruire.

Mais, bien qu'ils ne puissent se dissimuler leur impuissance à opérer la réunion des Églises, sans se soumettre à une autorité investie de la mission de fixer la doctrine, la discipline, le gouvernement, faute desquels une société religieuse ne peut ni exister, ni se conserver, ni se développer, leur conscience ne les a pas jusqu'à présent décidés à s'incliner devant la Primauté et l'infaillibilité du successeur de Pierre, le Pape de Rome, gardien suprême de l'unité catholique.

Conclusion

Nos devoirs à l'égard de nos frères chrétiens séparés et pour la conversion des infidèles

Prier. — Aider les Missions de nos aumônes. — Nous faire une âme catholique.

A nous qui, établis et unis dans la grande famille catholique, apostolique et romaine, avons le bonheur de posséder nos âmes dans la paix, à nous d'aider nos frères chrétiens des églises séparées, nos frères Anglicans, surtout, et nos frères de Russie, qui sont le plus proches de nous, afin que, la grâce de l'Esprit-Saint les aidant, ils fassent vers la vérité intégrale le pas décisif.

Notre divin Sauveur n'a-t-il pas dit : « Je suis le bon Pasteur, je connais mes brebis et elles me connaissent. Puis, j'ai d'autres brebis » encore, qui ne sont pas de mon bercail : il faut me les amener, afin qu'elles écoutent ma voix et que, pour toutes, il n'y ait plus qu'un bercail et un seul pasteur ». (1)

Vous l'entendez, mes Frères ; même les brebis qui ne Le connaissent pas encore, notre divin Pasteur se plaît déjà à les compter comme siennes, et *alias oves habeo*. Il les a payées du prix de son Sang. Il les attire à Lui ; si nous voulions les Lui amener, elles goûteraient le repos dans son unique bercail.

Nos Souverains Pontifes, Léon XIII, en deux encycliques célèbres, *Provida Materis*, du 5 mai 1895 et *Divinum illud*, du 9 mai 1897 ; Benoît XV ; tout récemment Sa Sainteté le Pape Pie XI nous ont exhortés à collaborer à cette œuvre de charité spirituelle, le retour de nos frères séparés à l'unité catholique.

Léon XIII nous a fait de cette collaboration un devoir.

« Nous ordonnons, écrivait-il, que cette année 1897 et toutes les années suivantes, une Neuvaine se fasse avant la Pentecôte, dans toutes les églises paroissiales de la catholicité, afin d'obtenir la réconciliation de ceux qui, par la foi ou par l'obéissance, se trouvent séparés de l'Église : indubitablement, en effet, l'intention du Christ est de les réunir tous en un seul bercail, sous un seul Pasteur ».

Nous prions donc, mes bien chers Frères, aux intentions apostoliques de nos Souverains Pontifes, pour la réconciliation de nos frères chrétiens, privés du bienfait de l'unité catholique ; nous prions pour le succès de la propagation de la Foi en pays infidèles, très spécialement parmi les populations qui nous touchent de plus près dans la Colonie belge du Congo.

Nous prions ; ce n'est pas assez, la foi sans les œuvres est une foi morte ; nous donnerons de notre superflu ; nous réduirons nos dépenses, afin de nous créer des moyens de venir en aide à nos frères, si douloureusement éprouvés de Russie, aux missions, à nos vaillants et vaillantes missionnaires.

Par dessus tout, nous nous ferons une âme catholique.

Il n'y a pas de christianisme individuel. Le chrétien n'est pas un isolé, il est, de par son baptême, membre d'une famille. Or, « être membre », dit Pascal, « c'est n'avoir de vie, d'être et de mouvement

que par l'esprit du corps et pour le corps ». Les intérêts du chrétien ne sont pas affaire privée, ils sont les intérêts de la communauté. Tout ce que vous faites, en bien ou en mal, profite ou nuit à la société entière.

L'armée catholique a son commandant en chef, son état-major, ses cadres d'officiers ; chaque chrétien est un soldat en armes sous leurs ordres. Il n'y a pas de soldat qui n'ait sa part de responsabilité dans le combat, sa part de mérite et d'honneur dans la victoire. Le plus humble de vous tous, par son degré de vertu, par le travail qu'il fournit, au poste le plus obscur, sous la dépendance de l'autorité religieuse et avec son approbation, au moins implicite, contribue à la sanctification générale de l'Église, à la propagation de sa Foi et de sa charité, à l'affermissement et au progrès de l'unité catholique.

Retenez cette conclusion, mes bien chers Frères : chaque jour, à chacune de vos heures, il est en votre pouvoir d'aider à la réalisation plénière du vœu suprême de notre divin Sauveur : « Qu'ils ne fassent qu'un ! » *Ut unum sint !* Dans votre vie intérieure, par votre adhérence plus intime à l'Esprit-Saint dans le sanctuaire de votre âme ; dans votre vie de famille, au cœur de votre patrie, au foyer de la paroisse, du diocèse, par delà toutes les frontières terrestres, vous pouvez, enfants de l'Église, par votre travail, par la pureté de vos mœurs, par votre participation à la souffrance collective, intensifier et étendre la Royauté d'amour du Sacré-Cœur de Jésus, à qui sont dus tout honneur et toute gloire.

† D. J. CARD. MERCIER, ARCHEVÊQUE DE MALINES.



Le roman théologique

J'ai lu avec quelque surprise la réponse de M. Pierre Nothomb à mes deux articles sur *La Rédemption de Mars*.

Un critique écrit une étude sur un roman. Au lieu de se contenter d'un coup d'œil rapide et d'un éloge encadré de vagues réserves, il fait un effort pour élever son sujet. Il constate qu'il a affaire à un roman théologique, qui remue de graves idées et, le prenant au sérieux, il examine le mieux qu'il peut la thèse qui en fait le fond ; il la confronte avec les données du dogme, recherche ce qu'elle a d'incomplet, relève les erreurs échappées à l'auteur.

Celui-ci, au lieu de lui savoir gré de l'avoir lu si attentivement, lui reproche de le prendre pour un penseur, de discuter des idées qu'il n'a pas voulu affirmer : il a écrit un roman où, volontairement, il n'a mis qu'une demi-« vérité », un roman dont le héros n'est pas un chanoine, mais un chrétien médiocre d'une ignorance religieuse avouée, enfin, un roman, pas un manuel de doctrine, mais « une œuvre d'imagination pure », dont les erreurs, si erreurs il y a, sont imputables aux personnages et non à l'auteur. Que le critique se le tienne pour dit et se contente dans la suite de s'intéresser aux imaginations sans scruter les idées...

— Permettez, dirai-je à M. Nothomb, oui ou non, s'agit-il d'un roman théologique ? Oui, répond le titre emprunté à la terminologie dogmatique. Oui, répondent les lecteurs et critiques, qui célèbrent la profondeur de la mystique de ce roman éminemment chrétien. Oui, reconnaît l'auteur, puisqu'il a pris soin, avant de le publier, de consulter des théologiens, et non des moindres.

J'ai le droit alors de l'examiner au point de vue théologique, et de voir si l'impression qui s'en dégage est bonne, si l'exposé du dogme est juste et assez complet pour ne pas induire en erreur.

— Soit, me dit M. Nothomb, mais n'accablez pas un écrivain catholique. Félicitez-le de traiter un sujet religieux.

— Même s'il le traite mal ?

(1) Joan. X, 14-16.

— Un incroyant l'eût-il écrit, ce roman, qu'on l'en eût loué avec étonnement et avec joie.

— Assurément. On se réjouit de découvrir une lueur de vérité chez l'incrédule. Mais pour un catholique, qui baigne dans la lumière, on a le droit d'être plus exigeant. D'ailleurs, les lecteurs catholiques suivront l'un des leurs avec plus de confiance ; c'est à eux que j'ai dit : « Prenez garde, les enthousiastes, vous parlez de « chef-d'œuvre catholique » et cependant... ».

— Donc, un romancier catholique ne pourra écrire un roman théologique ? Les chanoines préfèrent se réserver les sujets chrétiens et désirent que les écrivains catholiques se contentent de raconter comme les autres un bête adultère, ou pire ?

— Hélas ! les chanoines n'ont pas votre talent, cher Monsieur ; sinon, ils se réserveraient même les écrits d'adultères. L'adultère, comme tout péché, est une matière de théologie morale ; elle remplit de longues pages de doctes traités, et parfois des romanciers, même catholiques, commettent des bévues, quand ils s'avisent de mêler les idées à leurs inventions extra-matrimoniales.

— Mais j'ai consulté des théologiens !

— Que vous dirai-je ? Je connais des malades qui consultent des médecins et qui ne guérissent pas, parce qu'ils ne tombent pas sur le bon.

Des théologiens anonymes, que voulez-vous que j'en fasse ? Pascal, du moins, nommait les siens, et l'on savait à quoi s'en tenir. Vous ne pourriez pas m'exhiber l'un des vôtres ?

Mais en eussiez-vous cent, et des meilleurs, que cela ne ferait rien à l'affaire. Je ne vous dirai même pas, comme M. Brifaut à la Chambre : « Les théologiens ? Méfions-nous. C'est parmi eux que se recrutent les hérésiarques ». Rappelez-vous, c'est aux sources mêmes de la théologie, à la doctrine de l'Eglise, à sa liturgie, que je vous ai renvoyé : quoi de plus sûr ?

— Voyons. Je suis d'accord avec l'Eglise, me direz-vous. Encore une fois, ce n'est pas moi qui parle dans mon livre, c'est mon personnage.

— J'ai répondu d'avance à l'objection. Comment ! vous imaginez un personnage qui est le seul porte-parole du catholicisme auprès des habitants de Mars, et vous en faites un chrétien tiède et ignorant. Il fera un exposé tronqué de sa religion, capable d'induire en erreur à la fois les Martiens et vos lecteurs et, sous prétexte que le romancier a toute liberté d'imagination, tout le monde doit admirer, même les chanoines ! Mais je vous récuse le droit de choisir un personnage pareil, si ce n'est en mettant à côté de lui un correctif, qui indiquera en quoi il se trompe et où il est incomplet. C'est ce que vous ne faites pas, et les critiques ingénus, émus de rencontrer dans votre roman de beaux sentiments chrétiens, crient au chef-d'œuvre catholique. Oui, un romancier a toute liberté d'imaginer ses personnages comme il l'entend, mais quand il mêle le dogme à ses fictions, il doit doser si bien ces deux éléments que ses lecteurs ne prennent pas le change.

Quand les Goncourt, dans *Madame Gervaisais*, mettent en scène un jésuite et un trinitaire et présentent sous un faux jour la direction spirituelle de ces deux ordres religieux, me défendez-vous d'en faire le reproche aux auteurs sous prétexte que leurs personnages leur appartiennent et qu'ils les imaginent à leur gré ?

C'est l'éternelle discussion entre les auteurs d'imagination et les théologiens. La bataille livrée autour du *Tartuffe* en

fut un épisode célèbre. Victor Hugo se crut en droit d'imaginer un archidiacre impudique et assassin et, bien qu'il lui inflige un juste châtement en le précipitant d'une tour de Notre-Dame, il mérite le reproche d'avoir fait une caricature du sacerdoce.

— Mais, si mon personnage est en quelque sorte une caricature du chrétien, j'en avertis le lecteur en le donnant comme tiède et ignorant.

— Oui, mais vous le rendez si sympathique, vous lui faites dire de si belles demi-vérités chrétiennes, vous exploitez si bien son sentiment religieux, que le lecteur médusé ne voit plus ce qu'il y a d'incomplet et d'erroné dans son exposé doctrinal.

Et ce n'est pas tout. En dehors de vos personnages, votre roman comporte ce que j'appellerai un milieu théologique, c'est-à-dire, un monde qui est représenté à l'état de pure nature et où se passent ensuite des événements incompatibles avec cet état. En un mot, il y a des contradictions entre les données théologiques qui sont le fondement même du roman.

Oh non, je ne voudrais pas vous décourager ! Vous avez un beau talent de romancier, que j'admire, comme j'ai admiré vos premiers volumes de poèmes, d'une si bonne fraîcheur de sentiment et si foncièrement chrétiens. Attaquez hardiment les beaux sujets dogmatiques, mais non sans les étudier à fond. Les dons de l'imagination, que vous avez reçus en surabondance, ne suffisent pas pour un roman à thèse. Il faut un long travail préalable pour se rendre maître d'un sujet pareil. La religion catholique est une doctrine, beaucoup plus qu'un sentiment. Le dix-septième siècle le savait bien, mais les romantiques l'ont oublié.

Plaisir trop rare dans le cours de l'histoire des littératures de voir un romancier ou un auteur épique ou dramatique dominer vraiment un sujet théologique ! On en revient toujours à la *Divine Comédie*, type du genre.

Il y a d'autres exemples. Le *Lucifer* de Vondel est d'une magnifique richesse théologique. Corneille, dans *Polyeucte*, exploite théologiquement le dogme de la grâce sanctifiante. Louis Veuillot, dans *L'Honnête Femme*, Barbey d'Aurevilly, dans *Un Prêtre marié*, réussissent assez bien le roman chrétien. Moins grands romanciers que M. Paul Bourget, ils sont incontestablement plus sûrs théologiens. Que M. Pierre Nothomb nous donne, comme eux, de la quintessence théologique, et les critiques théologiens, voire les chanoines, applaudiront de tout cœur.

Chan. PAUL HALFLANTS.



La réforme des administrations publiques

Les articles qui, sous la signature de trois étoiles, ont paru dans cette Revue (1^{re} année, nos 42, 43 et 45) dénotent une compréhension exacte des faits.

Ils mènent une campagne d'idées, dont je veux être.

La réforme des administrations publiques ? Un grand mot, peut-être. C'est surtout une grande œuvre, et il faudra, certes, du courage pour l'entreprendre et de la ténacité pour la finir. Car, l'Administration est comme ce vieil arbre où poussent quelques branches vertes et vigoureuses, mais où le bois mort est abondant et dont les racines, si elles se prolongent dans un sol fertile, n'en sont pas moins rongées par les intérêts et écrasées par la routine.

Et pourtant, une réforme pareille est presque une œuvre de salut public.

Lorsqu'on considère les modifications profondes qui, depuis quelques années, ont atteint le régime parlementaire et l'influence qu'exercent sur la vie publique la législation et la réglementation sortant toutes faites des Bureaux, on est obligé de reconnaître la nécessité d'agir.

Il n'est guère besoin de prétendre que le niveau intellectuel de nos parlementaires ait baissé. Mais ils n'ont certes pas le temps de se mettre au courant de toutes les questions économiques et sociales qui se posent et force leur sera toujours de faire confiance aux bureaux compétents, par l'intermédiaire du Chef du département, pour l'élaboration des projets que nécessite la vie publique.

Peu de lois votées par le Parlement sont, en réalité, élaborées par lui.

Dans les questions qui intéressent surtout la politique locale, l'initiative parlementaire est plus importante, mais la grande part du travail formidable de direction et de réglementation qui conduit le pays à la prospérité ou à la ruine se fait dans les Bureaux ; le cerveau de la nation, entité publique, c'est le vague ensemble des fonctionnaires anonymes.

Le Parlement conserve surtout une mission supérieure, mais qui n'est pas créatrice, la surveillance générale des actions administratives, et de plus en plus l'évolution politique actuelle intensifie ce régime. Il reste donc au Parlement ce contrôle, qui sera plus ou moins efficace, suivant la compétence plus ou moins grande de ses membres.

L'importance des services publics est donc énorme ; elle augmente au fur et à mesure que les questions politiques, économiques et sociales se développent et se compliquent dans l'organisation actuelle du monde.

Dans des services d'une telle importance, il faut des hommes qui soient à la hauteur de leur métier et l'on peut se demander si nous les avons.

Il y a des fonctionnaires excellents et plus qu'un vain public ne le pense. (Que tous les intéressés qui liront ces lignes croient qu'ils sont de ceux-là.) Mais il en faut un bien grand nombre ; et celui-là, nous ne l'avons pas.

La réforme doit tendre à donner cette élite aux choses publiques et non à modifier certaines méthodes de travail. La méthode, c'est l'homme ; et la valeur d'une organisation dépend de celui qui la conçoit et la dirige. Ce ne sont pas les règles administratives, la masse inerte des instructions qu'il faut changer ; c'est la mentalité qui les anime, c'est le cerveau qui les applique qu'il faut vivifier.

Combien, dès lors, il est regrettable d'avoir posé devant les Chambres la réforme administrative au point de vue étroit du budget !

Non, mille fois non, il ne peut être question tout d'abord d'économies ! C'est le côté accessoire. Les fonctionnaires sont déjà mal payés. Les économies seront réalisées par la réforme intérieure, celle des esprits, et non par la réforme extérieure, qui se fait, à coups de règlements étroits, à l'aide du camouflage, au détriment du bien public. Le mal est plus profond, la question est plus haute.

On se plaint des conditions défectueuses du travail, du rendement insuffisant de certaines administrations, des procédés archaïques peu économiques et inefficaces. Et le salut devrait venir d'une Commission technique chargée d'étudier les services, de faire un rapport sur leur personnel, le recrutement et le rendement de celui-ci, de signaler les doubles emplois, les excédents de personnel, les dépenses injustifiées.

Cette commission pourra se trouver composée de personnes connaissant parfaitement l'administration, suffisamment impartiales et ayant tout intérêt à découvrir la vérité. Le résultat de ses travaux n'en sera pas moins futile en comparaison de l'ampleur de la question. Il lui sera impossible de se rendre compte par elle-même de l'activité de tous les services ; l'enquête qu'elle fera auprès de certaines personnes sera nécessairement limitée et incomplète, et, au surplus, inexacte ; car ceux qui sont responsables de tel ou tel état de choses pourront bien souvent camoufler la situation.

Je prends le cas — simple supposition — d'un chef de personnel d'une administration, qui a toute la confiance de l'« Autorité supérieure » et qui, en vue d'obtenir pour lui-même une promotion à laquelle il ne pourrait normalement prétendre, fait augmenter par des doubléments de bureaux qu'il a sous son autorité, par des nominations sans nécessité réelle et des extensions de cadre inutiles, l'importance de sa direction. De qui la Commission apprendra-t-elle la vérité ?

Et puis, si elle signale des méthodes vétustes ?

Pense-t-on sérieusement que le rendement sera meilleur en donnant des instructions nouvelles ? Le seul résultat sera d'accroître le travail sans aucun résultat pratique. Il faut vraiment ne pas se rendre compte de la réalité des choses pour nourrir ces illusions.

* * *

Une œuvre pareille, sans la réforme de l'esprit, sera une œuvre morte.

Ce ne sont pas les procédés qui créent les individus ; ce sont les individus qui font les méthodes, et celles-ci sont bonnes ou mauvaises suivant ce que vaut par lui-même celui qui les applique.

Illustrons cette vérité par des exemples.

Premier bureau. — Son chef et unique fonctionnaire est un docteur en droit, qui s'occupe de législation. Il étudie, prépare des projets, donne des avis, se rend dans les bibliothèques pour obtenir les renseignements nécessaires, visite les personnes qui peuvent l'éclairer. Quelle idée une commission de passage peut-elle se faire par elle-même du travail fourni par ce bureau, travail qui n'est pas nécessairement consigné dans de beaux rapports au Ministre ? Certains seront d'avis que le rendement est nul et que la fonction peut être supprimée.

Deuxième bureau. — Il est étoffé, celui-ci : quinze employés, un chef de division, un chef de bureau, un sous-chef de bureau, un commis-chef, des commis de 1^{re} et de 2^e classe, des commis d'ordre et des commis à l'essai. Ses attributions : le personnel. Son but : appliquer les règlements de la manière la plus restreinte possible, les interpréter avec l'intelligence la plus étroite et essayer de démontrer ensuite que ceux qui se plaignent ont tort. Ses moyens : rechercher les « précédents » dans des dossiers remontant à 1830, pendant des heures, sinon des jours ; puis, faire une copie des pièces à la main ; rédiger au brouillon un projet d'apostille marginale pour transmettre une requête à un autre service ; remettre ce projet au net ; faire un avant-projet de minute d'une note au Ministre, minute qui passera par l'immense filière hiérarchique de chefs et sur-chefs, qui y feront des corrections de rédaction en remplaçant des « Je saurai gré » par des « Je serais reconnaissant », minute qui, après un voyage d'une durée de plusieurs jours, reviendra munie de douze paraphes, pour qu'il puisse en être fait une expédition, dûment collationnée et vérifiée !

Certains émettront l'opinion que ce bureau travaille, mais que peut-être ses méthodes ne sont pas expéditives et qu'éventuellement une instruction devra simplifier la besogne. Malheureux !

Des hommes, donnez-nous des hommes pour conduire les organismes importants du pays !

Je ne dis pas : des chefs, pour éviter toute confusion entre le grade et la personnalité de l'individu qui l'occupe. Il y a de si tristes exemples de directeurs en titre qui ont conservé leur mentalité de commis !

Ils ont la peur des responsabilités ; ils cherchent à « ouvrir leur parapluie » à toute occasion ; ils composent des dossiers remplis de notes exposant la question avec les solutions possibles et leurs inconvénients, en ayant soin de n'en préconiser aucune et de laisser au Ministre la responsabilité entière d'une décision.

Ils sont égoïstes et rapaces : ils augmentent leur traitement par des frais de déplacement et font des économies en voyage en ne tenant pas le rang qu'ils occupent ; ils se font donner des rémunérations pour travaux « extraordinaires » et des jetons de présence pour des séances de commission prises sur leur temps de travail normal.

N'ayant pas de capacité réelle, ils intriguent pour écarter de leur route des fonctionnaires aussi forts qu'eux et avoir un avancement dû à leur habileté.

Ils sont vaniteux, rêvent de distinctions honorifiques, plastronnent avec un Cordon du Grand X..., de Y... ; ils mettent leur nom sur toutes les pièces et accaparent les lauriers qui reviennent aux travailleurs anonymes qui forment leur service.

Quel noir tableau ? direz-vous. Admettons qu'il soit exagéré, mais convenez avec moi qu'il nous manque une élite administrative, qui, en nombre suffisant, puisse conduire d'une main experte et énergique le char de l'État.

* * *

Le remède à cette situation ?

Tout d'abord, il faut la séparation radicale entre les travailleurs intellectuels et les travailleurs manuels, ou plutôt entre la partie directrice et la partie purement exécutive d'un service, et, de même, la distinction nette entre les organismes de création, de direction et les organismes de réalisation matérielle dans un département.

Les mêmes règles ne peuvent s'appliquer aux deux forces : la tête est une partie du corps et les bras en sont une autre. On ne peut admettre que les mêmes dispositions quant au travail, à l'avancement, au traitement régissent ces deux catégories.

Il faut une cloison étanche entre elles, avec une porte de communication pour passer d'un compartiment à l'autre. Cette communication, condition « sine qua non » pour entrer immédiatement dans la partie directrice, c'est le diplôme du degré supérieur, diplôme spécial de docteur en sciences administratives ou, à défaut de celui-ci, tout autre diplôme universitaire. Sans cette présomption de formation intellectuelle supérieure, il devrait être interdit d'obtenir des fonctions de

direction. Je dis « présomption », car, à mon sens, l'examen final octroyant le diplôme devrait être suivi d'un stage, soit dans les administrations publiques, soit dans le commerce ou l'industrie, au barreau, en un mot, dans la vie pratique, stage au cours duquel le candidat aura montré qu'il est autre chose qu'un récipiendaire de formules ou d'axiomes. Vous me direz que les meilleurs d'entre eux seront pris, au cours de ce stage, par les professions ou fonctions qu'ils occupent provisoirement. Je vous répondrai : Non, à une condition : c'est que vous les payiez.

Et il en est de ceci comme de la magistrature et de la carrière diplomatique. La première devrait être, en principe, l'acheminement logique, le but, le couronnement de la carrière des meilleurs avocats ; la seconde, des hommes politiques, des hauts commerçants, des grands industriels, des sommités des carrières libérales. Ces conceptions ne peuvent se réaliser — et nous le constatons partiellement par le budget des Affaires Étrangères — que par la rémunération large des services rendus.

Le moment est mal choisi pour encourager des dépenses, mais dans le cas qui nous occupe, le but poursuivi par le Ministère actuel, comme d'ailleurs de tous ceux qui l'ont précédé et qui le suivront, c'est-à-dire la compression des dépenses, sera plus sûrement atteint en augmentant considérablement certains traitements en vue de la formation d'une élite, qu'en faisant des économies de bouts de chandelle.

Car, cette première réforme fondamentale doit être suivie d'autres qui n'en sont que la conséquence.

Ceux qui ont pour titre : directeur général, inspecteur général, directeur d'administration, inspecteur de direction, directeur de service, directeur, sous-directeur, inspecteur, détiennent tous une fonction directrice, plus ou moins étendue. Pourquoi maintenir cette hiérarchie vaine, compliquée, inutile ? Il suffit d'avoir des directeurs, et leurs remplaçants ou doublures : des sous-directeurs, conduisant un service bien déterminé, avec au-dessus d'eux, pour coordonner la besogne d'une manière très générale, un directeur général. Les autres grades cités peuvent être supprimés.

La base de l'organisme doit être le Directeur d'un service dont les fonctions sont nettement déterminées. Ceci, afin de réaliser les trois desiderata que voici : d'abord, éviter que, comme cela se présentait bien souvent, et surtout avant la guerre, des bureaux ne fassent des déclarations d'incompétence ; ensuite, supprimer les doubles emplois qui existent en grand nombre dans les départements : doubles emplois de personnes dans un même service et doubles emplois de services de départements différents ; enfin, obtenir que la notion de la responsabilité d'un service ne reste pas un vain mot : un chef unique, avec une besogne bien déterminée, doit rendre compte de celle-ci au Ministre responsable et répondre entièrement de la bonne marche de son service.

En renforçant cette notion indispensable de la responsabilité, on supprimera l'influence néfaste de l'anonymat des fonctions administratives : celui qui est responsable de son travail doit en avoir le mérite et pouvoir défendre ses idées directement et ouvertement, ce qui est une façon de retenir et d'encourager les bons éléments et d'éliminer les mauvais.

Ainsi, tel fonctionnaire d'élite, aujourd'hui professeur d'Université qui voyait ses travaux signés par un chef quelconque, n'aurait peut-être pas songé à quitter ses fonctions premières.

La même réforme, qui a comme conséquence de supprimer les grades intermédiaires inutiles, aura pour effet d'alléger la besogne des cabinets des ministres. Ceux-ci, en effet, créent parfois autour d'eux une petite administration à côté de la réelle, parce qu'ils ne trouvent pas, dans cette dernière, les éléments ou les organismes dont ils ont besoin pour réaliser leurs conceptions personnelles.

Le pivot de l'organisation, je le répète, doit être le chef d'un service responsable et bien rémunéré, possesseur d'un diplôme supérieur et ayant fait un temps d'épreuve. Il peut sortir de la catégorie inférieure, mais il ne doit pas être pris nécessairement dans celle-ci.

Il faut que le diplôme soit démocratique, c'est-à-dire qu'il soit donné des facilités très grandes à tous pour la poursuite des études personnelles et la présentation des examens devant les jurys centraux. Ce qu'il y a lieu d'éviter avant tout, — le grand mal de l'organisation actuelle, — c'est que des sous-ordres obtiennent sans aucune valeur personnelle, des fonctions de chefs, et que pour un travail de commis on crée des grades de chefs.

Je me rappelle, à ce sujet, la boutade d'un avocat, attaché pendant quelque temps à un cabinet de ministre, et qui, après une discussion entre hauts fonctionnaires sur certaine question en litige avec nos voisins du Nord, lança à l'adresse d'un directeur : « Le plus mauvais tour que les Hollandais nous ont joué en 1830, c'est de nous avoir enlevé les Directeurs Généraux des Ministères et de ne nous avoir laissé

que les huissiers, et ce sont ces derniers qui nous dirigent encore ».

Comme dans la catégorie dirigeante, il y a lieu de supprimer, dans la partie « manuelle », le nombre des grades existants.

A quoi bon avoir pour titre : chef de bureau de 1^{re} ou de 2^e classe, chef de bureau, sous-chef de bureau, contrôleur de X^e classe, commis-chef, commis principal, commis de X^e classe, dessinateur principal, dessinateur de X^e classe, commis d'ordre de X^e classe, chef-expéditionnaire, expéditionnaire, rédacteur, etc., etc. ?

Dans un bureau, il y a un chef de bureau et des commis. On peut concevoir, en outre, un sous-chef qui, en cas d'absence, remplace le chef de bureau, et des commis qui viennent à l'essai avant qu'on les accepte définitivement. Le reste peut être supprimé.

La suppression de grades inutiles et le système de cloison étanche n'empêchent pas de donner une situation enviable à ceux qui la méritent et de faire un barème de salaires qui soit suffisamment large pour rétribuer une catégorie très intéressante de travailleurs.

Pour eux surtout, il est indispensable qu'il y ait des règles fixes pour l'avancement et la rémunération, de façon à éviter qu'au moyen de règlements obscurs ou interprétés étroitement on ne parvienne à faire des nominations au profit d'incapables.

Ces règles devraient être reprises dans un statut de fonctionnaires, égal pour tous, clair et précis, et ne permettant pas de faire dépendre de la politique ou d'une victoire électorale quelconque, la nomination de ceux qui sont en quelque sorte le pivot de la nation.

Comme aboutissement logique d'une pareille réforme, la création s'impose d'un Conseil d'État, auquel seraient soumis, en première instance, ou en appel, tous les litiges concernant l'application des règlements généraux relatifs aux fonctionnaires. Les décisions de ce Conseil formeraient une jurisprudence uniforme pour les divers départements, jurisprudence qui, elle-même, servirait de base pour l'élaboration d'une doctrine ou de principes nouveaux, concernant le mieux-être du fonctionnaire, dans l'intérêt vital du pays.

Les quelques considérations qui précèdent et qui, dans un court article de revue, apparaissent forcément comme incomplètes et partant imprécises, seront peut-être considérées comme empreintes d'un idéologisme outré ; elles sont pourtant le résultat d'une mûre réflexion, après un examen impartial et attentif par quelqu'un qui n'a, en la matière, ni intérêt, ni idée préconçue ; elles sont faites dans un moment grave, où toutes les intelligences doivent collaborer à l'œuvre du salut public, où toutes les énergies doivent tendre à aplanir les difficultés sociales et économiques qui surgissent à chaque instant ; où toutes les volontés doivent s'unir pour réaliser les conceptions d'une saine politique nationale, afin que ce petit pays qui est sorti victorieux de la grande guerre ne meure pas dans la lutte des égoïsmes qui domine en ce moment le monde.

HENRY DE VOS.



CHRONIQUE COLONIALE

Quand un Nègre regarde les Noirs

Si j'avais M. René Maran sous mes ordres, je le ferais révoquer,

— Qui ça ? René Maran ?... Voyons... René Maran... On a parlé de ce nom-là !...

— Vous y êtes ? Batouala, 49^e mille (dans l'édition que j'ai sous la table), prix Goncourt 1921...

— Encore ? Ah non ! vous retardez ! Nous attendons le prix Goncourt 1922... On l'avait oublié, ce vieux Batouala...

Tant mieux ! Mais vous allez me pardonner de vous en reparler quand même. C'est que, moi, je viens de le lire : et j'ai une telle envie de vous dire ce qu'en pense un Africain ! — D'ailleurs, ceci n'est pas une chronique d'actualité. Batouala soulève une question coloniale qui dépasse son intérêt littéraire.

* * *

Donc, je ferais révoquer M. René Maran.

— Museleur ! — direz-vous. — Le pauvre garçon ! Prix Goncourt pour son livre, mais des ennuis pour sa courageuse préface. Les requins coloniaux ne la lui pardonneront pas... Les journaux l'avaient bien prévu...

Mais non. Pas du tout pour la préface. — Sans doute, elle est mal écrite ; l'ironie en est lourde et le style pompier. Mais M. René Maran n'est plus au collège, et nous n'avons pas à le punir pour un devoir mal fait. Il veut qu'on dise les choses telles qu'elles sont ? Que l'on nettoie les suburres coloniales ? Qu'on redresse tous les errements, qu'on expulse les ivrognes, qu'on affronte les négriers ? Bravo ! Tous les vrais coloriaux seront avec lui dans cette généreuse campagne. Jusqu'ici, M. René Maran mérite de l'avancement.

— Il y a autre chose, dans la préface, qui est regrettable — sans devoir pourtant entraîner la révocation.

M. Maran n'aime pas la civilisation. Il l'apostrophe en termes pompeux :

Civilisation, civilisation...

On croit poursuivre, comme Eyssette (Jacques), dans le *Petit Chose* :

Mot sublime, mystère,

Voix touchante et solitaire...

Hélas, non. M. Maran ne la trouve pas sublime : « Civilisation, civilisation, orgueil des Européens et leur charnier d'innocents, Rabindranath Tagore, le poète hindou, un jour à Tokio, a dit ce que tu étais !... »

(En effet, Rabindranath Tagore n'est pas Yankee. Mais que nous importe qu'il l'ait dit à Tokio ?)

« La large vie coloniale », constate M. Maran, « avilit peu à peu » — C'est quelquefois trop vrai. On en reconte, de ces vieux coloniaux, convertis tout doucement au pagne et à la chaise-longue, enlisés dans l'ambiance noire, qui finissent par glisser vers une conception animale du bonheur et par douter de leur message. — A quoi bon, soupirent-ils, à quoi bon vouloir civiliser les nègres ? Ils mangent, les pauvres bougres ; ils boivent ; ils dorment ; ils procréent... Que pourrions-nous leur apporter de mieux ?...

On les pensionne, ces vaincus. On ne les révoque pas...

* * *

Alors pourquoi ?

— Pour son livre, parbleu ! Pour son répugnant petit livre !... Ce malheureux a mis six ans à regarder les nègres. Six ans ! Et parmi tous ceux qu'il a vus au cours de ces six années, il n'a découvert que des Batouala, des Yassiguindja, des Bissibingui — des bêtes ! D'immondes brutes, qu'aucun sentiment humain ne relève, de qui seul le désir — pas même l'instinct, endiguant le désir — est maître !

Cet homme est aveugle. Ou lâche. Car c'est son sang qu'il renie ! Il est noir lui-même ! C'est de ses frères de race qu'il peint cette calomnieuse caricature, si mensongère que pas un seul des bandits blancs dont il peuple ses « suburres coloniales » ne l'aurait signée...

Mais qu'êtes-vous venu faire parmi ces gorilles ? Quand on méprise à ce point les nègres, on est inapte au service d'Afrique, Monsieur l'Administrateur Maran !

Moi, cela me suffoque.

Il y a six ans aussi que je regarde les nègres ! Et tout près de six ans que j'ai su découvrir les hommes sous le noir des peaux, apprendre à les aimer, penser qu'une vie vécue pour eux peut valoir la peine d'être vécue...

C'est peut-être parce que je suis blanc...

Y a-t-il encore des gens qui achètent « Batouala » ?

Lecteurs avides de beau, ce livre est laid ! — Lecteurs curieux de faisandé, ne vous laissez pas tenter par les alléchantes réserves des critiques bien pensants : il y a beaucoup mieux que cela comme faisandé ! — Lecteurs économes, deux cents pages de texte, préface comprise ! — Lecteurs romanesques, ce ne sont que dix devoirs de style ! — Lecteurs trompés par les promesses du titre « Véritable Roman nègre », n'achetez pas ! Cette œuvre n'a de nègre que l'auteur, de roman que le nom, de véritable, — rien !

Coloniaux ! Missionnaires ! Soldats d'Afrique ! Ai-je raison ? Votre témoignage : sont-ce là de vrais nègres ? Vous qui vivez parmi eux, qui vous sacrifiez pour eux, qui les avez vus mourir : sont-ce là les nègres que nous connaissons ?

Non, n'est-ce pas ?

... Le livre est sous ma table. Ma lecture finie, le bruit que j'ai fait en le jetant à terre a dressé mon chien, grondant, l'oreille droite — et dessus, d'un bond : une sale petite bête, peut-être, — rat, serpent ?... Du bout du nez, il a flairé l'objet ; puis, nonchalamment, il s'est laissé retomber : une vilaine petite action d'une venimeuse petite âme, cela laisse les chiens indifférents...

* * *

De roman, il n'y en a point. « Une succession d'eaux-fortes », nous avertit l'auteur. — Alors, pourquoi le titre ? — La recette, la voici. Vous dépouillez vos vieux carnets de notes. La Tornade. La Danse de l'Amour. Rites funéraires. Légendes sur les Origines. Le Feu de Brousse. Réflexions des Nègres sur les Blancs. La grande Chasse de la Saison sèche... Vous recopiez toutes ces esquisses. Puis, sur chacune, vous effacez, au hasard, le visage d'un figurant ; à la place de ces visages anonymes vous mettez une tête nouvelle, toujours la même : Batouala, Vendredi — un nom quelconque. C'est fait. Votre série d'eaux-fortes, désormais jointes dans une indissoluble unité, illustre le « Roman de Vendredi ». — Une petite intrigue amoureuse, — animale, si vous aimez mieux — serpentant à travers le tout, et voilà le roman bâti : vous pouvez briguer le prix Goncourt.

C'est exactement ce qu'a fait M. Maran. Conçu après coup, le personnage de Batouala n'a rien de commun avec la « succession d'eaux-fortes ». Supprimez-le, purement et simplement ; découpez le reste en tranches : c'est bon à publier tel quel comme notes ethnographiques dans de graves revues, ou comme « morceaux » pour suppléments littéraires. — Si vous préférez, supprimez les eaux-fortes : cela vous laissera presque de quoi faire un conte de troisième page de quotidien. — Vous trouveriez cruel de mutiler l'œuvre ? Essayez autre chose : transposez les chapitres. M. Maran lui-même ne s'en apercevra pas. Le VII après le V, par exemple, ou avant le X ; le VI après le VII ou après le IX : vous n'aurez ni à couper une ligne, ni à changer un mot. — Ou bien faites raconter par Bissibingui les récits que l'auteur met dans la bouche de Batouala ; attribuez à celui-ci les réflexions de l'autre sur les blancs : ça n'aura pas l'air moins naturel. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas leur voix qui parle ! Parce qu'ils ne vivent pas, ces mannequins, ils n'existent pas : derrière leurs masques aux grimaces diverses, c'est toujours M. Maran qu'on entend. Une grosse grosse voix, très terrible — la voix de Vilain Nè-nègre, chez Guignol.

* * *

L'écriture est atroce. Un style appliqué, laborieux, sentant le dictionnaire et l'effort. M. Maran ne corrige pas, il surcharge. Il ne choisit pas : il entasse. Incapable de mettre

une balle au but, il vous crible le carton de plomb de chasse. Impuisant à saisir le mot propre, il en ramasse une demi-douzaine d'autres qui ne parviennent pas à le remplacer. Dans son dessin, pas un trait qui soit pur : du crayonnage tâtonnant et confus, où la ligne se perd. Veut-il peindre, toute sa palette y passe. Somptueusement, il plaque les ors sur les pourpres et les azurs sur les ors : cela se fonde, avec le recul, en une terne grisaille.

Voyez-le qui s'essaye à qualifier une joie : — Étrange ? — Ça ne suffit pas. — Brusque ? — Pas encore. — Mobile ? — Ça vaut mieux. — Désordonnée ? — Pas tout à fait... Alors, en désespoir de cause, il écrit : « une joie étrange, brusque, mobile, désordonnée »... « L'agitation se propageait de proche en proche, s'étalait, devenait frénétique »... Vous la voyez d'ici, cette *agitation* qui s'étale ? « Tiède, torrentielle, diluvienne, en hordes lourdes, rapides, serrées, infatigables, irrésistibles, incessantes »... neuf adjectifs pour une pluie. Si après cela vous ne savez pas comment elle tombait, ce n'est vraiment pas faute de l'auteur d'avoir cherché à vous le faire comprendre... « La chaleur progressive, douce, insistante, intolérable et secrète »... « ...l'incendie vaste, brusque, énorme, multiforme »... — Raturez, élève Maran ! Raturez, taillez, coupez, tranchez, rognez, émondez, amputez, supprimez : un mot suffit — pourvu que ce soit le bon !... Mais ne laissez pas : « le soleil émet des rayons qui se dispersent en gerbes évasées », quand il y a tant d'autres verbes au dictionnaire ! Ne parlez pas non plus d'« oiseaux qui émettent leurs cris », comme s'il s'agissait d'un emprunt. Ni d'arbres qui, telles des usines, *produisent* un frisselis de mille feuilles mouillées... Quant à « l'écho apportait la déflagration des grondements de tonnerre »... fi, Monsieur Maran, fi ! Pour un « Prix Goncourt » !...

* * *

Les idées ?

Des idées, M. Maran se défend d'en avoir, ou tout au moins d'en exprimer. Il ne fait que « traduire ce qu'il a vu ». Tout ce qu'il dit, ses modèles l'ont pensé. Il avait d'ailleurs commencé par dire tout ce que ses modèles pensaient. Mais il s'est aperçu que cela les faisait ressembler à des hommes. Alors ? — « J'ai poussé », dit-il, « la conscience objective jusqu'à *supprimer des réflexions que l'on aurait pu m'attribuer* » L'effarant aveu ! Et quelle souple conscience ! Vous comprenez ? — Chez Batouala, chez tous les nègres, il y a des sentiments et des idées qui appartiennent au fonds commun de la nature humaine : croyance au Créateur ; notion très nette du bien et du mal ; touchant amour des enfants pour leur mère et des mères pour leurs enfants ; pudeur souvent plus ombrageuse que la nôtre ; solidarité de famille et de race ; attachement aux coutumes ; respect des vieillards, des ancêtres, du chef ; dévouement aux amis ; hospitalité large et simple... — Supprimé, tout cela ! Des idées qui pourraient nous venir, à vous ou à moi, que nous pourrions partager même avec M. Maran ? Un Batouala de qui nous pourrions quelquefois, pour un fugitif petit moment, nous sentir les frères ? Et le parfum d'exotisme, alors ? Et la couleur locale ? Et le pittoresque ? Supprimé, ce que dit Batouala — quand M. Maran pourrait l'avoir pensé. Parmi ses réflexions, on ne reproduira que celles qui sont spécifiquement sauvages, celles qui ne germeraient jamais dans une tête de civilisé. Quoi d'étonnant, après cela, à ce qu'il nous apparaisse comme un animal ?

Voilà la première trahison. M. Maran ne dit pas tout. Il divise l'aveu de l'accusé. De son réquisitoire, tout ce qui

pourrait être invoqué par la défense est « consciencieusement » écarté.

Mais même dans ce qu'il consent à dire, il trahit encore : il traduit mal.

« Mourir en buvant ! Il n'y a pas de mort plus belle ! » (Cela console Batouala, dont le père est mort d'une trop forte dose de pernod.)

« La pudeur n'est qu'une de ces hypocrisies exportées par les blancs ». (Importées, mon brave Batouala, importées. « Exportées » sent le Maran.)

« Une femme ne doit jamais se refuser au désir d'un homme. La réciproque est vraie. La seule loi est l'instinct ».

— Je dois arrêter là mes citations : les nègres de M. Maran ont des réflexions plus cives.

Des traductions, tout cela ? Allons donc ! Vous voulez rire ! — L'instinct seule loi ! Alors que les pauvres noirs sont enfermés, du berceau à la tombe, dans un réseau de prescriptions rigoureuses, qui règlent tous les actes de leur existence ! Innombrables tabous qu'on ne viole jamais, rites obligatoires, restrictions de toute nature, nourritures prosrites, purifications nécessaires, empêchements au mariage, rapports conjugaux interdits en mille circonstances — l'instinct seule loi ! — Et la pudeur importée ! Mais les « suburres coloniales » de la préface, qu'en faites-vous ?

Littérature, Monsieur Maran, littérature ! Jamais un nègre de la brousse n'a eu ces pensées-là ! Jamais, dans le secret de sa case, il ne les a dites. Et jamais surtout il ne vous les a dites à vous. Des traductions ? Vous en avez menti !

Fidèle interprète des pensées de Batouala, es ayez donc de les exprimer dans le dialecte original ! Publiez votre livre en langue de l'Oubangui ! Et les rires homériques, les rires énormes, multiformes, irrésistibles, infatigables, incessants, inextinguibles, — les rires de tous les m'bi et de tous les n'gapous rebondiront d'échos en échos, de kagas en kagas, comme le tam-tam de Batouala...

Les nègres se ficheront de vous.

* * *

La morale de tout ceci ?

Il y a des gens qui savent jouer du violon en tenant l'archet entre les orteils. Et cette divine musique fait pâmer l'auditoire. — Placez le virtuose derrière un écran : il joue un peu moins bien que tout le monde.

L'Académie Goncourt couronne un livre mal composé, mal écrit, bassement pensé, préfacé d'une hypocrite et déclamatoire harangue. Pourquoi ? Parce que l'auteur est nègre. Sa couleur lui tient lieu de talent : il serre l'archet entre les orteils.

En soi, cela n'aurait guère d'importance. Mais il y a des Maran qui interviennent dans les débats coloniaux. Tel gradué d'université américaine, n'ayant jamais vu l'Afrique dont ses ancêtres ont quitté les rivages depuis trois cents ans, exprime avec autorité les doléances de ses « frères » de la brousse. Des noirs civilisés, sans aucune attache avec leur milieu d'origine, développent dans les congrès, au nom des indigènes, leurs programmes de réforme coloniale. Et les applaudissements éclatent, les mains se tendent, les convictions sont faites. Pourquoi ? Parce que l'orateur est nègre. Sa couleur lui tient lieu de compétence. Quoi qu'il dise, c'est la « grande voix de la terre d'Afrique » qui parle par sa bouche. Où trouver ailleurs compréhension plus intime des aspirations indigènes ? Sympathie plus ardente pour les frères déshérités ?

Ami lecteur, survenez-vous de ceci : le livre le plus faux,



**LAMPÉ
FANAL**
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. TEL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 15.500.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16
OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30
VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSESSE — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT.

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
— Vérification des tirages à la demande des Clients —
Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS
CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

LIBRAIRIE SAINT-LUC MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

CONSERVES DE VIANDE

Marque "FRAY BENTOS"

PRÉPARÉES PAR LA

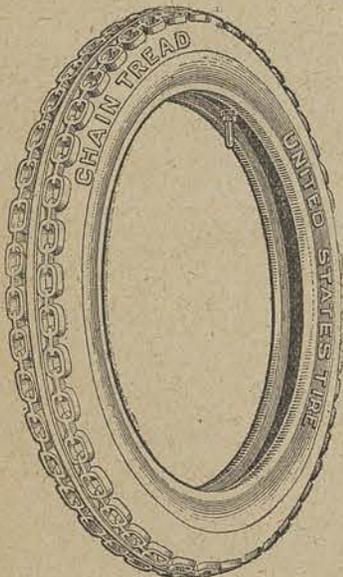
COMPAGNIE LIEBIG

CORNED BEEF. — Viande de bœuf désossée de
toute première qualité.

PATÉ DE VIANDE. — Hors-d'œuvre délicieux,
à étendre sur du pain frais ou grillé, sec ou beurré.

Quoique les Pneus

" UNITED STATES "



soient vendus à des prix

INFÉRIEURS

à ceux de la concurrence,

ils vous donneront un

rendement kilométrique

SUPÉRIEUR

à toute autre marque

sur le marché.

DANS TOUS LES

BONS GARAGES.

AGENCE GÉNÉRALE :

R. S. Stokvis & Fils, S. A

141, Rue Royale, BRUXELLES

Banque Belgo-Luxembourgeoise, S^{té} A.

SIÈGE SOCIAL : 22, rue d'Arlon, à BRUXELLES

Succursale : LUXEMBOURG

AGENCES

ESCH s/ALZETTE

ETTELBRUCK

GREVENMACHER

GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

PROCHAINEMENT le siège social sera transféré : 3, BOULEVARD ANSPACH

CAPITAL : 10.000.000 DE FRANCS

TÉLÉPHONES : 30326 et 30327 — 33943 Service — 33944 Changes

Adresse télégraphique : **Belluxbank** — Code ABC, 5^{me} édition — Compte chèques postaux N° 3100

Traite toutes les opérations de banque, bourse et change.

Escompte et recouvrements — Ouverture de crédits — Ordre de bourse. — Paiement de tous coupons — Dépôts et prêts sur titres

— Achat et vente de monnaies étrangères. — Emission et encaissement de chèques sur tous Pays —

DÉPÔTS DE FONDS

Comptes-chèques, 3 p. c. — de quinzaine, 4 p. c. — à préavis de 15 jours, 4 p. c. — à échéance fixe à 3 mois, 4 1/4 p. c. — à 6 mois, 4 1/2 p. c. — à 1 an, 5 p. c.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Renseignements financiers, industriels et commerciaux

CATHOLIQUES BELGES !

Lisez et Propagez

La revue catholique des idées et des faits

Journal de la semaine

RELIGIEUX — POLITIQUE — SOCIAL — LITTÉRAIRE — ARTISTIQUE

On a dit et répété que les questions de principes et les problèmes intellectuels n'intéressaient que médiocrement les Belges. Le rapide succès de « LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS » dément cette calomnie.

Catholiques qui vous intéressez à la vie de l'Église dans le monde, lisez nous et faites nous lire. Recommandez nous auprès de ceux que vous savez capables d'apprécier notre effort d'apostolat intellectuel. Renseignez-nous les noms de vos amis auxquels nous pourrions utilement envoyer des numéros spécimens.

Catholiques Belges, vous soutenez, — et avec quelle largesse ! — les œuvres charitables, scolaires, post-scolaires, sociales, et vous faites très bien. N'oubliez pas les œuvres intellectuelles. Les idées gouvernent le monde. Soutenez ceux qui essaient de faire rayonner davantage l'idée catholique. Abonnez-vous à « LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS. »

Toutes les semaines au moins 14 pages de texte, grand format.

Abonnements : Un an : 25 francs -- Six mois : 15 francs

Numéros spécimens sur demande

A verser à notre compte chèque postal 48916

Bureaux de la Revue : 38, Boulevard Botanique, Bruxelles

le plus méprisant, le plus pessimiste que l'on ait écrit sur les Noirs de l'Afrique équatoriale, est sorti de la plume d'un nègre.

Et quard, dans de futurs congrès, des Messieurs Maran demanderont la parole comme ambassadeurs de nos Batouala, n'oubliez pas de vérifier d'abord leurs lettres de créance.

PIERRE RYCKMANS,
Résident de l'Urundi.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le Congrès national de 1830

Aux approches de notre premier centenaire, 1930, dont l'échéance fatidique sonne déjà comme un timbre d'or, si nous retournions cent ans en arrière, si nous remontions à nos origines ? C'est ce que s'est demandé le comte LOUIS DE LICHTERVELDE, dont l'arrière-grand-père maternel, le marquis de Rodes fut au Congrès et qui n'a pas cessé de retrouver toujours vivante dans ses souvenirs de famille la pure tradition de 1830. Témoin cette admirable comtesse de Spaigen, encore enflammée sous les glaces de l'âge, à 96 ans, du plus ardent patriotisme, restée jusqu'à son dernier souffle anti-orangiste passionnée et que l'on vit, au cours de la dernière guerre, se redresser, grande dame d'ancien régime, devant un général boche impatronisé dans son château de Beirleghem, et répondre à ses remerciements pour une hospitalité forcée : « Monsieur, vous n'avez pas à me remercier : vous n'étiez pas mon invité ! »

Et donc le comte de Lichtervelde s'est retrempé à la source de notre nationalité, il a relu les historiens de nos débuts et les a trouvés ou trop officiellement panégyristes, ou simplement chroniqueurs sans critique, ou trop voisins des faits et des personnes pour les juger avec liberté, il n'a pas manqué de compulsor le classique Huyttens de Terbecq, dont les interminables et inertes colonnes se sont animées et colorées pour lui d'une vie nouvelle, il s'est mis à réfléchir là-dessus, il a senti se rétablir à la faveur des événements le contact entre la Belgique d'aujourd'hui et celle de 1830, et de ces lectures, de ces réflexions, de ces confrontations est sorti ce petit volume de 200 pages *Le Congrès national de 1830*, œuvre originale qui projette peut-être quelque lumière sur nos origines en mettant en saillie certains détails trop peu aperçus, qui éclaire certes d'un jour plus pénétrant la physionomie des principaux acteurs du drame, qui dégage en tout cas d'un passé fidèlement interprété les leçons les plus opportunes.

Le Congrès National ! Noble sujet d'études et, du point de vue belge, le plus important peut-être qui s'offre aux méditations de l'historien. C'est le Congrès qui a créé la Belgique indépendante sous la monarchie constitutionnelle, qui nous a faits ce que nous sommes, qui nous a dotés de notre charte fondamentale et pour toujours orienté nos destins. Les élections d'où il est sorti, sa composition, le rôle de la noblesse, du clergé, sa politique extérieure, son grand homme et sa pensée maîtresse : voilà ce que tour à tour examine l'écrivain avec la sagacité du penseur, avec le sens aigu des lois de la politique. Nous toucherons ici d'une plume légère à quelques points saillants.

* * *

Étrange phénomène : une révolution qui se hâte de se régulariser, de se légitimer par une consultation électorale, qui appelle au scrutin les insurgés au milieu de l'effervescence des passions encore bouillonnantes. C'est qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud. Il fallait s'empresse d'entériner l'indépendance nationale enlevée par surprise, par un coup de force inattendu, par le triomphe subit de l'émeute anonyme. Pour un peu c'était l'avortement. Les leaders nationalistes négociaient encore paisiblement à La Haye la simple division administrative, Bruxelles renvoyant « les étrangers », les volontaires liégeois de Rogier arrivés le 19 septembre, les chefs du mouvement s'égaillaient, s'enfuyaient dans toutes les directions, jusqu'en France, l'armée hollandaise rentrait dans la capitale pour la reprendre.

C'en était fait, et pour embellir l'histoire on a en vain dissimulé les défaillances du 23 septembre, quand soudain — on ne saura jamais

Le CERCLE SAINT-JEAN de CAPISTRAN nous prie d'annoncer que le R. P. E. Roy, franciscain canadien, donnera sa conférence sur « la lutte pour l'école catholique et française au Canada », mercredi prochain, 24 mai, à 8 heures, à la Salle de l'Union Coloniale, 34, rue de Stassart.

par qui ni comment — du 24 au 26, la révolution fait explosion, dresse des barricades, se fortifie, refoule et débusque le Hollandais. A la première flambée, les chefs sont revenus, un gouvernement provisoire s'installe et l'insurrection se propage comme l'incendie d'un bout à l'autre du pays. Il est difficile, me semble-t-il, de ne pas voir dans ce brusque revirement, dans cette saute de vent si inopinée quelque chose de providentiel qui dépasse les vues humaines.

C'est par un décret du 11 octobre, au milieu des agitations qui prolongeaient celles de septembre, que les électeurs furent convoqués. Le scrutin du 3 novembre réunit en bloc tous les éléments de lutte, consacra le triomphe de la thèse de l'indépendance et la ruine des visées démagogiques du républicain De Potter.

Fait curieux à noter : le Congrès se considéra comme la représentation loyale de toute la Belgique, des 100.000 pétitionnaires, et il le fut sans conteste : cependant, c'est à peine si sur quatre millions et plus d'habitants, on compta 30.000 électeurs présents aux urnes. Nous avons évolué depuis lors et nous voilà bien loin de nos pères, depuis l'avènement du suffrage universel, depuis surtout, pour reprendre la plus monumentale déclaration qui ait jamais été faite dans la sphère juridique, « depuis que l'électorat féminin est devenu un droit naturel ! » Ainsi parlait Zarathustra...

Une autre constatation piquante de l'auteur : l'équipe dominante sur les bancs du Congrès fut celle des jeunes. Il n'est feu que de bois vert, pensèrent sans doute nos ancêtres et ils estimaient que la sagesse n'habite pas seulement les têtes chennues. En réalité, les vieillards désabusés se détachaient de la chose publique et abandonnaient la scène à la jeunesse.

Il est généralement admis que le Congrès fut l'âge d'or de l'union sacrée, le triomphe de l'unionisme, et le comte de Lichtervelde célèbre aussi cette courte idylle de nos débuts, cette lune de miel si tôt éclipse. A proprement parler, c'est en 1828 qu'entre catholiques et libéraux fut stipulé le programme transactionnel que le Congrès de 1830 traduisit dans la Constitution en y inscrivant les quatre libertés, celles des cultes, de l'enseignement et des associations, chères aux catholiques, aussi bien que celle de la presse idolâtrée par les libéraux.

Il y avait au Congrès 140 catholiques, ils détenaient donc la majorité de plus des deux tiers et les libéraux étaient une soixantaine. Il n'y eut cependant, dit l'auteur, ni droite ni gauche, à tout le moins séparées par une ligne de démarcation continue, et il lui paraît démontré par l'analyse des votes que « les actes constitutifs de notre nationalité n'appartiennent en propre à aucun des deux partis ».

Peut-être faudrait-il estomper les tons trop vifs de ce riant tableau, s'il est vrai que l'unionisme ne régna pas au Congrès sans graves dissonances. Adolphe Dechamps (entré au Parlement en 1834) était d'avis que la première tentative de rupture datait du Congrès même. Dans un discours prononcé en 1843 voici ce qu'il rappelait :

« Messieurs, les adversaires de l'union ne sont pas nés d'hier ; ils sont nés au Congrès, avec la Constitution même. Au Congrès siégeait, comme vous le savez, une minorité exclusivement libérale. Elle ne voulait pas la Constitution telle que nous l'avons jurée : des quatre grandes bases sur lesquelles la Constitution repose, les libertés du culte, de l'enseignement, des associations et de la presse, cette minorité voulait en renverser trois ».

Et l'orateur en administre la preuve ; notamment, en ce qui concerne l'enseignement, il s'exprime en ces termes :

« La liberté d'enseignement, cette seconde base de notre Constitution, la minorité de 60 voix n'en voulait pas non plus ; elle a fait à cet article inscrit aujourd'hui dans la Constitution, une opposition telle que les membres de la minorité, après le vote, ont demandé l'insertion de leur

vote au procès-verbal, comme protestation permanente et solennelle contre l'article qui avait proclamé la liberté d'enseignement ».

Nous voilà bien loin, on le reconnaît, de la collaboration paritaire à l'édification de notre Pacte fondamental !

* * *

La noblesse fut largement représentée dans notre première assemblée, elle fournit 60 Constituants, plusieurs de premier plan, et il est peu de pages plus attachantes que celles que le comte de Lichtervelde consacre au rôle exceptionnel joué par l'aristocratie dans notre émancipation politique. Il y a là une série de médaillons finement burinés : les portraits de Surlet de Chokier, du comte d'Arschot, de Félix de Mérode, de Gerlache, du baron de Stassart font revivre ces personnages par quelques traits d'une profonde vérité d'expression et d'une rare délicatesse de touche. Pas de flatterie d'ailleurs, l'auteur fait à chacun son compte, et, dans l'ensemble, il ne dissimule pas que malgré la sincérité de son patriotisme, malgré sa juste compréhension des exigences du temps et de sa bonne grâce à s'adapter à l'évolution sociale, la noblesse ne fut pas cependant à la hauteur de sa mission ; elle était trop étrangère aux ressorts de la politique extérieure et aux arcanes de la diplomatie, elle n'était pas préparée. « La Belgique de 1830 avait manqué d'une pépinière d'hommes préparés au service de l'État et sa pauvreté à cet égard retarda de plusieurs années la consolidation définitive du jeune royaume ». Et l'explication de cette infériorité est connue : la décadence du *studium generale*, de l'Université de Louvain depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Après la noblesse, le clergé. Hélas ! les treize abbés du Congrès (chiffre du collège apostolique, mais treize bons apôtres) n'ont pas eu l'honneur d'être portraiturez, ils sont jugés en groupe. L'auteur les trouve bons patriotes, sagement libéraux, orateurs médiocres ; à son sens, ils font figure d'hommes pondérés par comparaison avec les ardélions « de la dernière couvée » que le pays flamand enverrait aujourd'hui siéger à la Chambre. Tout le monde évidemment ne partagera ni cet optimisme pour les anciens ni cette sévérité pour les contemporains.

Pour ma part, je suis loin d'admirer ces bons abbés du Congrès, j'estime cependant qu'il faut leur passer leur fringale de liberté. En étaient-ils affamés après vingt ans de domination française, unificatrice mais oppressive, après quinze ans de dictature hollandaise, après trente-cinq ans de servitude ! Ils se précipitèrent dans la liberté comme de jeunes poulains dans la prairie, à bride abattue, par-dessus toutes les barrières. « Liberté de la presse, la plus vitale ! » (Abbé Verduyn). « Liberté des opinions, la plus capable de mettre l'harmonie dans les esprits ! » (Abbé Verbeke). Quel délire !

Mais il y aurait quelque naïveté pour nous, éclairés par les enseignements des papes et par les leçons de l'expérience, à ne plus voir dans les libertés modernes que leur utilisation, sur le terrain du droit commun, à l'avantage de la diffusion du vrai et de la défense du bien, et à fermer les yeux sur les immenses ravages qu'elles ont produits, la folle dissémination de l'ivraie levée en sinistres moissons dans le bon grain, la libre-pensée bourgeoise, l'athéisme populaire, la déchristianisation de la société qui arrachait au tard de sa vie, à un fervent admirateur du régime moderne, à un Woeste, de si déchirants cris d'alarme.

Pour l'unique rencontre où les treize abbés furent les porte-parole de l'Église, dans la question de la précession du « mariage civil », ils n'obtinrent pas de l'auteur pleine justice. Il est vrai qu'ils furent piétres avocats d'une excellente cause, ils n'ont pas su montrer qu'édicter cette antériorité néfaste — attentatoire d'ailleurs à notre liberté de conscience — c'était proclamer le néant officiel du mariage religieux, le vrai, le seul, l'unique, acclimater dans les mœurs la conception civile de l'union conjugale, la ravalier au niveau de tout contrat résiliable et ouvrir toute large la porte au divorce. Les abbés ont perdu leur cause et parmi nos derniers Constituants, qui n'avaient plus le vain prétexte d'affermir l'état-civil encore chancelant de 1830, il ne s'est trouvé qu'un seul, Mgr Keesen, pour demander la réparation de cette injustice et la guérison de cette plaie sociale.

* * *

Avoir arraché par un heureux coup de main l'indépendance nationale, ce n'était qu'un point de départ ; la faire reconnaître par l'ombrageuse Angleterre et l'affranchir pour cela de toute vassalité vis-à-vis de la France, introduire la jeune Belgique encore frémissante d'ardeur révolutionnaire dans le chœur des vieilles nations, voilà le problème et il apparaissait presque insoluble. Pour le résoudre, il eût fallu des prodiges de diplomatie et nous n'avions que des diplomates improvisés, incapables de tenir le jeu avec des partenaires qui s'appelaient Talleyrand, lord Palmerston. Pour le résoudre, il eût fallu pourvoir

à la défense nationale, et conjurer ainsi la défaite de 1831, qui allait tout remettre en péril, et le Congrès fut inférieur à sa tâche. Il fallut donc en passer par le traité des XVIII articles aggravé plus tard par celui des XXIV, consentir la cruelle amputation de deux provinces.

Les derniers chapitres du volume que nous analysons roulent sur cette phase dramatique de nos origines et je ne crois pas qu'on puisse y apporter une plus haute sérénité dans le jugement, une science mieux informée des dessous de l'histoire. On y voit à l'œuvre nos hommes d'État, les Van de Weyer, les Rogier, les Gendebien, dont les portraits par leurs puissants raccourcis rappellent la manière de Salluste. On les voit se heurter à tous les écueils jusqu'à ce qu'apparaisse « le grand homme de la Révolution », celui qui, pour employer la belle image de Démosthène, « marche à la tête des événements comme un général à la tête de ses troupes », Joseph Lebeau de Huy. A une heure critique où le vaisseau de l'État naissant allait couler à pic, le grand patriote vit clair, prit en mains le gouvernail, dirigea la manœuvre et sauva la Belgique en retournant une assemblée hostile pour lui faire accepter le traité des dix-huit articles. A plus d'un lecteur ce jugement causera quelque surprise, d'autant que ce fameux discours, « la plus belle et la plus forte harangue peut-être qui ait, jamais retenti dans notre Parlement », mais lave refroidie, déçoit l'admiration par l'indigence du verbe qui est la trahison de la pensée. L'histoire est là cependant et il faut se rendre à son témoignage.

La clef de voûte de l'œuvre du Congrès, la pensée maîtresse qui créa la Belgique c'est l'idée, c'est la passion de l'unité nationale. Tous comprirent, aussi bien les présomptueux qui regimbaient contre les conditions imposées à notre reconnaissance par l'Europe que les sages qui les acceptaient, tous comprirent qu'une Belgique indépendante ne pouvait exister que par l'unité politique. Tous comprirent qu'au morcellement féodal, au stupide fédéralisme de la Révolution brabançonne, qu'à tous les particularismes devait succéder sous peine de mort nationale l'unité rayonnante et victorieuse du bloc des neuf provinces. Pour l'avoir compris, pour l'avoir voulu, le Congrès créa la Belgique.

C'est la grande leçon. Qu'ils la méditent aux dernières pages du comte de Lichtervelde, ceux-là qu'une incroyable aberration ramène à des régressions périmées et rêvent je ne sais quel séparatisme ou quel régionalisme destructeur de l'unité ; il est impossible que leurs yeux ne s'ouvrent pas au bord de l'abîme où s'engloutirait fatalement la Belgique de 1830.

J. SCHYRGENS.



ITALIE

L'intelligence catholique italienne proteste

M. Maurice Vaussard, l'auteur de l'ouvrage fort remarqué *Intelligence catholique dans l'Italie du vingtième siècle* (Paris, Gabalda), dont M. Robert Vallery-Radot a rendu compte naguère aux lecteurs de la *Revue catholique*, vient de réussir, par un article sur *l'Italie catholique au lendemain de l'élection pontificale*, paru dans *Les Etudes* du 20 avril, à faire sortir de ses gonds l'imperturbable Rédaction de *l'Osservatore Romano*.

Il nous a paru intéressant et instructif de résumer l'article du publiciste français et la verte réponse qu'y a faite *l'Osservatore*. Cette réponse est signée V. Nous ignorons qui cette initiale désigne... ou dissimule. Tout ce que nous pouvons dire de par la critique interne de l'article, c'est qu'il n'a pas été écrit par M. Vaussard lui-même.

* * *

La thèse de M. Vaussard, c'est que l'Italie catholique souffre d'une pénurie incroyable d'esprits cultivés.

Les preuves ? Premièrement, le Parti populaire, dont M. Vaussard constate la puissance et souligne le rôle exceptionnel joué lors de la dernière crise ministérielle, comme nous l'avons fait nous-même à l'époque où ces événements se déroulaient, le Parti populaire, « si l'on excepte quelques anciens parlementaires catholiques et quelques hommes venus au Parti en pleine maturité, déjà possesseurs d'une large culture et d'une notoriété de bon aloi, comme MM. Anile et Tangorra », le Parti populaire ne compte parmi ses dirigeants et ses députés que « des jeunes gens de condition modeste, d'intelligence moyenne, n'ayant reçu qu'une instruction technique et manquant de cette ouverture d'esprit, de ce sens des nuances, très souvent même de cette éducation première que donnent seules les traditions de famille ou de solides études classiques. De là l'impression que laissent trop souvent les Populaires d'être des « parvenus » qu'il est peu agréable de fréquenter et qui demeurent fermés à toute idée générale ».

Rendons en passant à M. Vaussard cet hommage qu'il ne flatte pas les puissants et qu'on ne peut pas lui faire le reproche qui a été, à tort ou à raison, fréquemment adressé à Bossuet, prédicateur du Grand Roi, d'envelopper les dures vérités de trop de courtoisie et de trop d'éloquence.

Deuxième preuve de l'insuffisance intellectuelle des catholiques italiens et deuxième partie de l'article de M. Vaussard : inexistence d'un véritable mouvement de haute culture ecclésiastique. « Il se rencontre certainement en Italie des prêtres et des religieux de grande valeur intellectuelle qui se sont illustrés par des travaux remarquables ; nous aurions pu citer dans l'Intelligence catholique dans l'Italie du XX^e siècle, entre autres, un historien comme le P. Tacchi-Venturi, un sociologue comme Mgr Minoretti, un orateur sacré comme le P. Garagnani, des érudits comme Mgr Mercati et comme celui qui, avant de devenir S. S. Pie XI, l'avait précédé à la direction de la Bibliothèque Vaticane. Mais il faut bien reconnaître que de tels hommes demeurent des isolés et sont entourés de plus d'admirateurs que de disciples ».

Les causes de cette infériorité de la culture ecclésiastique en Italie sont : d'abord et surtout, croit M. Vaussard, « l'attention prépondérante accordée par une part du clergé italien, à la politique et à l'action sociale immédiate ; par une autre, à la « carrière » ; et par la plupart des laïques aux problèmes pratiques liés au souci du pain quotidien. » En outre, « l'Italie n'a presque pas de bourgeoisie riche, dont les fils puissent garder le loisir de poursuivre de longues études désintéressées ». Enfin, l'organisation de l'enseignement supérieur officiel est fort défectueuse et est loin d'approcher celle des institutions similaires de France, par exemple. Or les catholiques italiens n'avaient, jusqu'à la récente ouverture de l'Université du Sacré-Cœur à Milan, à leur disposition que l'enseignement supérieur de l'État. Il y a bien, à Rome, « l'Université Grégorienne et le Collège angélique, dont on sait que la plupart des professeurs sont étrangers et les cours réservés aux clercs » ainsi que « les deux cours de religion institués par le P. Garagnani, S. J. » et, en province, les deux facultés milanaises de théologie et de droit canonique « qui maintiennent dignement leur vieille réputation et possèdent quelques jeunes professeurs très au courant des méthodes et des travaux modernes, qui pour la plupart, collaborent avec le P. Gemelli ». Mais ces quelques faits exceptionnels ne peuvent infirmer la thèse.

Les séminaires interdiocésains « que Pie X avait si courageusement institués dans l'Italie méridionale » ont échoué lamentablement. Le clergé italien, « d'après le directeur de la plus grande librairie catholique romaine — et ceci est rapporté par Henry Joly dans le Correspondant du 10 février 1922 — ne lirait absolument plus rien que des journaux ».

Les conséquences de ce défaut de culture du clergé italien, c'est que « la crise des vocations est aussi critique en Italie qu'en France, malgré que la perte de vies sacerdotales du fait de la guerre ait été incomparablement moins grande au delà des Alpes que chez nous et malgré que le clergé y reçoive encore un modeste traitement de l'Etat », c'est que « l'ignorance religieuse atteint, dans une très grande partie de l'Italie, des proportions déconcertantes. (le curé d'une importante paroisse de Siéne a raconté à M. Vaussard que lorsqu'un paysan reconnaît avoir mal parlé du Pape et qu'on lui demande de quel Pape, il répond presque toujours : le Pape Pie IX), c'est enfin que trop de catholiques italiens, prêtres et laïques, n'ont pas le sens assez vif de « certaines exigences intimes du christianisme auxquelles une foi, même sincère, et une réelle simplicité dans la prière ne sauraient suppléer ». On ne peut qu'être choqué par ces « messes expédiées en vingt minutes, et quelquefois moins, par les célébrants aux gestes d'automates » ; par ces « communions habituellement distribuées en dehors de la messe, sans union d'intention avec le sacrifice de l'autel » ; par cette « incompréhension évidente de ce sacrifice par les fidèles, absolument rebelles à se servir d'un paroissien ou d'un missel et qui écoutent le plus souvent la messe debout, ou demeurent assis quand il conviendrait d'être à genoux et se mettent à genoux quand il leur serait loisible d'être assis... etc... »

Et M. Vaussard conclut cette litanie de critiques en nous exhortant à prier pour l'Italie catholique, afin que ses enfants aperçoivent « dans une inélectable lumière le devoir de correspondre aux préférences divines envers elle par une conscience toujours plus nette de ses responsabilités en face d'elle-même et en face du monde chrétien ».

* * *

Voici maintenant l'essentiel de la réponse de l'Osservatore.

Le plan de l'article de M. Vaussard montre déjà combien son examen des ressources intellectuelles de l'Italie catholique a été incomplet et insuffisant. Les hommes du Parti populaire, les hommes et les institutions de haute culture ecclésiastique : tels sont les deux titres sous lesquels il range ses observations. Or l'action politique n'est pas la seule manifestation de la vitalité des catholiques italiens. Dans le

domaine de l'action ecclésiastique, de l'action catholique proprement dite, de l'action sociale, qui ne sont pas de nouvelles venues en Italie, comme l'action politique, M. Vaussard aurait trouvé des institutions et des personnalités qui méritaient d'être citées.

Les critiques de M. Vaussard, fussent-elles fondées, ne permettraient donc aucunement de tirer une conclusion générale. Mais voyons ce que valent ces critiques.

L'organe du Vatican s'est toujours tenu dans la plus grande indépendance vis-à-vis du Parti populaire dont il n'entend en aucune façon devenir l'organe. Mais il n'hésite pas à voir dans les paroles que M. Vaussard lui consacre, une charge qui offense la charité.

Un parti conduit par des chefs comme Don Sturzo et Meda, ajoutons-nous, ne risque pas autant que semble le craindre M. Vaussard, de conduire son pays aux abîmes. Tout parti politique s'honorerait de suivre de tels chefs. Les hommes politiques de pareille envergure sont rares, même en France.

Et l'influence de ces chefs, grâce à l'admirable discipline du Parti populaire, est plus efficace, incomparablement, que celle exercée par nos leaders de partis inconsistants.

L'Osservatore n'admet pas davantage le ton sur lequel M. Vaussard se permet d'apprécier les célébrités et les institutions de la science ecclésiastique italienne.

Pourquoi, demande-t-il, ce critique sévère n'a-t-il pas examiné les progrès réalisés en Italie dans les sciences ecclésiastiques. Il se contente de citer quelques noms, puis il déclare que nous nous trouvons en présence d'exceptions. Que n'a-t-il pris la peine de demander au Père Tacci, à Mgr Minoretti, au P. Garagnani et à M. Mercati, quelques noms de leurs illustres confrères en histoire, en sociologie, en éloquence, en érudition ?

Egalement incomplète l'énumération des institutions de haute culture ecclésiastique. Pourquoi, entre autres, ne pas souffler mot des écoles de beaux-arts, des progrès des études liturgiques, du développement de la presse catholique ?

Quant aux faits apportés par M. Vaussard pour prouver l'ignorance effarante du peuple italien en matière religieuse, l'Osservatore y répond dédaigneusement par des points d'exclamations ou des boutades du genre suivant : « Comment, Monsieur Vaussard, si le clergé italien, au dire du plus grand libraire catholique de Rome, ne lit absolument rien d'autre que des journaux, comment n'êtes-vous pas allé demander à ce grand libraire pourquoi il s'obstine à continuer le commerce des livres au lieu de se faire vendeur de journaux ? »

Les généralisations de M. Vaussard sont fort mal établies, les faits particuliers sont peu prouvés et encore moins probants. Il y avait d'autres faits plus importants à signaler, par exemple les mœurs individuelles et familiales du peuple italien, dont il est permis de tirer des conséquences plus logiquement que de l'ignorance d'un paysan siennois ou de gestes et des attitudes peu respectueuses observés dans l'une ou l'autre église de la Ville éternelle. Et la diffusion des saints Livres, les œuvres en faveur des Missions, le succès des bulletins paroissiaux méritaient d'être remarqués autant que la santé délabrée d'un pauvre vicaire.

* * *

L'Osservatore conclut, comme M. Vaussard, par un vœu : celui de voir l'écrivain français faire preuve à la prochaine occasion, d'un peu plus d'objectivité et d'un peu plus d'esprit d'observation.

LOUIS PICARD.



ANGLETERRE

Dans le New Witness du 12 mai, G. K. Chesterton fait ressortir que ce ne sont pas des préoccupations de justice qui prévalent à Gênes, mais uniquement des considérations d'intérêt, et qu'il ne faut pas se payer de mots :

« Les internationalistes ont toujours prétendu que puisque la loi empêchait les citoyens de se battre, la loi internationale pouvait empêcher les nations de se battre. A satiété ils nous répétaient que de même que les conflits privés ne se règlent plus par des duels, de même les conflits publics n'ont pas besoin de guerres pour s'arranger. L'argument néglige pas mal de choses, et en particulier le nombre de duels qui continuent à avoir lieu dans la plupart des pays civilisés. Mais ce qu'il néglige surtout, c'est le nombre des pays civilisés. Quand deux hommes se disputent, un million d'hommes qui ne se disputent pas exigent que la dispute des premiers soit liquidée par leur chef ou son représentant. Quand deux nations sont aux prises, il n'y a

pas cette énorme quantité de « neutres » pour mettre les parties à la raison. L'Europe est comparable à une île déserte sur laquelle cinq hommes se querellent toujours. Et voilà qu'on voudrait ériger ces cinq combattants perpétuels en juges à l'effet d'empêcher de se combattre ! Une vague religieuse peut à un moment donné les transformer : il y a des moments d'unité religieuse en Europe quand les diverses nations ont comme une vision de la Chrétienté. La guerre fut un pareil moment, et il eût été possible de consolider la victoire de la morale chrétienne. Mais normalement les cinq hommes se battent chacun pour soi. En ce moment les cinq nations ne luttent que pour leurs intérêts propres, et on pourrait en dire autant de cette sixième nation, invisible celle-là, Israël ».

«... Et voilà pourquoi le reproche de nos politiciens et les cris de notre presse à l'égard d'une France se décidant à agir séparément sont tellement enfantins. Notre action commerciale est une action tout à fait séparée et notre action séparée est tout à fait égoïste. Cela ne veut pas dire qu'elle soit nécessairement coupable. Mais ce n'est en tout cas pas une action dont le but est de purger le monde de tout crime !... »

» Maintenant que le fait de l'unité morale n'est plus, au plus vite on écartera l'hypocrisie d'un soi-disant arbitrage moral, au mieux. Il y eut un moment d'unification morale dans la croisade contre le prussianisme ; ce n'est pas en faisant des excuses à la Prusse que l'on rétablira cette unité. Tous les accords ou demi-accords faits depuis n'ont été que matériels et utilitaires, quand ils n'étaient pas purement mercantiles et cyniques. Les meilleurs étaient des ententes commerciales et dans l'intérêt de l'Angleterre. Les moins bons étaient des accords financiers et au détriment de l'Angleterre. Mais jamais il n'y eut cet accord moral sur lequel on pourrait fonder un internationalisme moral, sauf peut-être en des moments qui suivirent le sac de Louvain et le meurtre de Miss Cavell.

» Toutefois, avec la tendance actuelle de la politique et de la presse, il n'est pas bien sûr que d'ici peu le sac de Louvain ne sera pas cité comme une opération militaire modèle, comme il n'est pas sûr que le monument Cavell ne sera pas enlevé de peur qu'il ne déplaise aux Allemands. »



HOLLANDE

Conversion retentissante.

Une conférence de convention

Il vient de se produire en Hollande une conversion au catholicisme qui a là-bas beaucoup de retentissement dans les milieux intellectuels : celle de Frédéric Van Eeden, le médecin-poète, l'une des physionomies littéraires les plus originales et les plus brillantes de la Néerlande.

Son père était un botaniste notoire. Lui-même, né en 1860, pratiqua d'abord la médecine, puis fut, en 1895, attaché à l'Institut psychopathologique d'Amsterdam. Il commença à se faire un nom dans la littérature par un délicieux conte : « Le petit Jean », dont le sujet est emprunté à... la vie des animaux. La publication de cette œuvre inédite dans les premières livraisons du *Nieuwe Gids* contibua beaucoup au lancement de cette revue aujourd'hui si répandue. Il publia aussi, dans la suite, outre des nouvelles, des romans et des poésies fort estimées par les lettrés ; il donna également au théâtre quelques œuvres.

Vers la fin du siècle dernier, il se mit à s'occuper des questions sociales et des questions coloniales. Il créa à Bussum, où il exerçait alors la médecine, une coopérative agricole de production, mais qui ne réussit pas. Une revue coloniale qu'il fonda : *De Pionier*, ne réussit pas non plus. Il partit alors pour les Etats-Unis, n'y resta guère, fit un séjour en Allemagne, puis revint en Hollande et se remit à faire du théâtre ; deux de ses pièces qui datent de cette époque eurent surtout du succès : « Minnestraat », « De idealisten op het beloofde land ».

Van Eeden n'entendait nullement mettre le public au courant de sa conversion au catholicisme romain. C'était là un acte de son intimité spirituelle qui ne regardait pas le public, pensait-il. Mais des journaux en parlèrent indiscrètement. La nouvelle fit du bruit. Dès lors il crut devoir expliquer au public les raisons de sa conversion, dont l'exposé pourrait servir la cause de la vérité.

C'est ce qu'il a fait dans une conférence donnée le 29 avril à La Haye, devant une foule qui s'écrasait dans la salle et au premier rang de laquelle on remarquait M. De Visser, ministre des Arts et des Sciences.

Le conférencier a fait ressortir combien le matérialisme et l'agnosticisme laissaient inapaisée la soif de bonheur durable qui est en tout homme. C'est une expérience dont lui-même a longtemps souffert. Son

âme était tourmentée par le besoin de vie religieuse ; elle en a, après bien des va-et-vient, trouvé la satisfaction dans l'Eglise catholique romaine. Longtemps, elle est restée raidie dans un orgueilleux isolement, jusqu'à ce qu'elle a senti que par là elle se déclassait à en mourir, la flamme de l'idéal s'éteignant en elle. Elle a enfin retrouvé dans un cloître la résurrection avec l'apaisement.

Le conférencier a fait devant son public, composé surtout de protestants et d'incroyants, un magnifique éloge du moine. On croit souvent, a-t-il dit, que celui-ci, surtout s'il appartient à un ordre contemplatif, n'est qu'un oisif égoïste. Quelle erreur ! Il est peut-être le plus utile de tous les hommes. Le religieux contemplatif vit, l'âme étrangère aux préoccupations du monde, d'une vie quasi surnaturelle, assemblant ainsi des forces spirituelles qu'il organise et fait rayonner dans le monde. La liturgie, la sainte messe, maintiennent constamment le moine dans une atmosphère d'une pureté incomparable ; ce qui arrive de celle-ci, à travers les murs du couvent, sur l'aile notamment de la prière, au monde assainit le monde. Le moine est nécessaire à notre salut.

M. Van Eeden se réjouit d'avoir appris, au couvent, à apprécier et à aimer le rosaire. « Je connaissais Jésus, dit-il, mais je ne savais pas ce qu'il voulait de moi. Je suis arrivé au couvent en mendiant, on m'a reçu à bras ouverts, comme un ami cher, attendu depuis longtemps. Aux hommes qui me demandent pourquoi je suis devenu catholique, je réponds : Si vous aviez éprouvé ce que j'ai éprouvé, vous le seriez devenu bien plus vite que moi. »

Le conférencier a parlé aussi du mysticisme, des lois inconnues qui régissent en partie l'univers et, à ce propos, de la théorie relativiste d'Einstein ; il voit dans celle-ci l'aveu fait par la science même que la science est loin d'avoir dit son dernier mot. Arrivera-t-elle jamais à le dire ? Chaque secret nouveau qu'elle arrache à la nature fait surgir un nouveau mystère devant elle. Le dernier mot de la certitude scientifique se dérobe sans cesse devant l'inquiétude humaine qui aboutit au pessimisme, au désespoir, s'il n'y avait l'abri de la certitude religieuse. Celle-ci donne la foi dans l'avenir. Van Eeden a confiance que le monde reviendra à la croyance chrétienne.

Il a terminé sur ces mots adressés aux jeunes gens, nombreux dans l'auditoire :

« Croyez et ayez confiance ; cherchez la joie, la joie divine, et qui dure, la seule qui soit la joie, qui satisfasse pleinement ; vivez simplement et pour quelque chose d'utile. Veuillez le Saint-Esprit vous conduire, et moi aussi ! Amen. »

Van Eeden, il l'a rappelé au cours de sa conférence, a de vives sympathies pour la France ; il a aussi en France des relations qui lui sont chères. Il est lié d'amitié avec Romain Rolland ; sa conversion n'a en rien altéré cette amitié. Mais est-ce que la lecture des romans de son ami ne lui altère pas un peu cette joie saine, qu'il aime tant ?

L. G.



ALLEMAGNE

Un Institut catholique de philosophie à Cologne

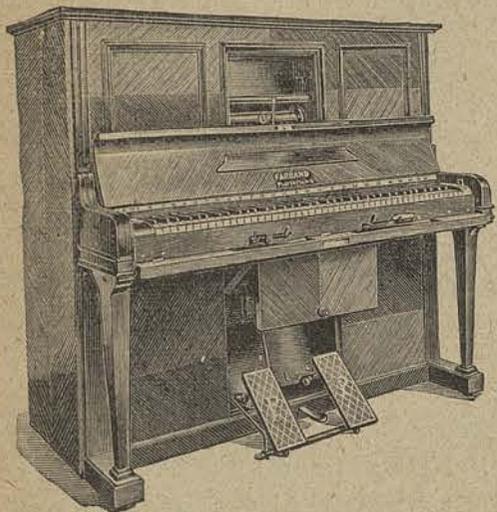
Une nouvelle intéressante pour tous ceux qui s'intéressent à la haute intellectualité et au haut enseignement catholiques : un Institut catholique de philosophie va être créé à Cologne par l'initiative privée, à l'instigation de l'épiscopat allemand, et particulièrement du Cardinal-Archevêque de Cologne.

On sait qu'il existe à Cologne une université fondée par les pouvoirs publics quelques années avant la guerre. Les cours de l'Institut seront organisés de telle façon qu'au moins un certain nombre puissent être facilement suivis par les élèves des facultés universitaires qui le désiraient. Les études complètes seront réparties sur quatre années, mais sans que chacune d'elles occupe les deux « semestres » de l'habitude année universitaire allemande : ceci facilitera aussi la fréquentation de l'Institut. La philosophie thomiste sera à la base de l'enseignement.

Les journaux qui soutiennent la fondation de l'Institut font ressortir que l'exemple d'une initiative semblable a été donné à l'Allemagne catholique depuis longtemps par la Belgique, où l'Institut de philosophie thomiste, dû surtout au Cardinal Mercier, est si florissant, et, récemment, par l'Italie, où l'on vient d'établir l'Université catholique de Milan sous le rectorat du « dottore » Gemelli, le savant franciscain.

Le Saint-Père a témoigné sa haute approbation et a donné ses encouragements aux promoteurs de l'œuvre.

LE "PIANOLA", -PIANO



apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'il soit pour cela nécessaire de connaître la musique.

C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

"PIANOLA",

sont ceux inventés et fabriqués par

THE ÆOLIAN COMPANY

212, RUE ROYALE, 212, BRUXELLES

(nouvelle adresse)

Rouleaux « ÆOLIAN » les meilleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Envoi franco des catalogues sur demande

TÉLÉPHONE 196-97

A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

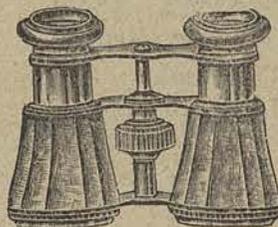
Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI



C'EST LA NUTRITION ASSURÉE
EN LE BUVANT RÉGULIÈREMENT
BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes

CARRELAGES

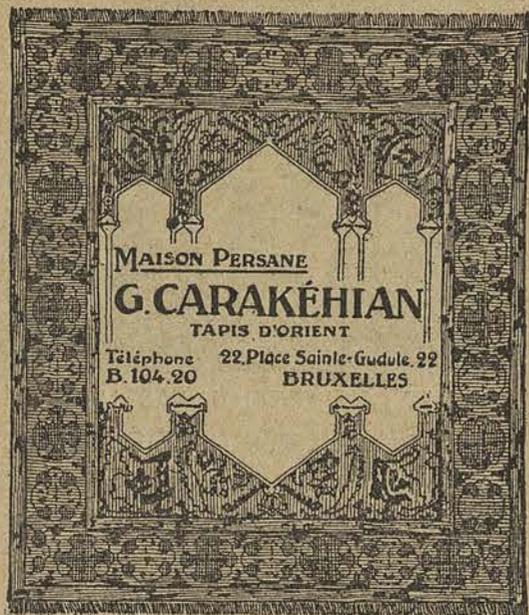
J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM

Liqueurs Extra Fines

Anisette — Curacao — Cherry Brandy

Menthe verte et blanche

SCHIEDAM BOLS

AGENT GÉNÉRAL :

Gérard Van Volxem

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

NOS SÉRIES
ESSENCE
LOTION
BRILLANTINE
SAVON
COSMÉTIQUE

SUZONNE - VICKY
COTE D'AZUR
NOUVEAU RÈGNE
CYCLAMEN ROUGE
ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Steik -- Savon de Toilette

A la Corbeille Royale PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Sainctelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES

SAVON DALTON

Pour votre toilette

Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

THE ENGLISH BOOKSHOP

BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL
ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10.

Directeur : N. DIERCXSSENS

Vermouth JACCOBINO

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

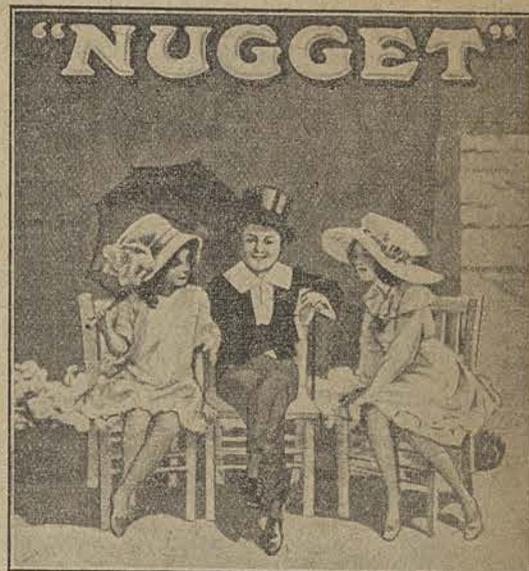
CHOCOLAT**DU C ANVERS**

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer

**"NUGGET" „ pour Chaussures**

FR. 200 le mille.

L. Vekemans

84-86, rue Ellerman, Anvers

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Laines du pays garanties

à 8,25 le kilo

CHEZ

VANDERBORGHT

46, rue de l'Ecuyer, 58

:::

BRUXELLES

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers
Matelas, Oreillers
Laine, Crin
Zostère

Erin végétal
Couvertures
Couvre-lits
Edredons, etc.

Réfection des Literies